



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 066 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 17 février 2015

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le mardi 17 février 2015

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): La séance est ouverte. Nous en sommes à la réunion n° 66 du Comité permanent des finances. Bonjour et bienvenue à tous nos invités.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous commençons notre étude sur le Centre canadien d'échange du renminbi.

Ce matin, nous accueillons des invités très distingués. En effet, nous recevons M. Rob Stewart, sous-ministre adjoint de la Direction de la politique du secteur financier du ministère des Finances; M. Paul Chilcott, chef du Département des marchés financiers de la Banque du Canada; M. C.J. Gavsie, chef des Produits de change et marchés chinois des capitaux de BMO Marchés des capitaux; M. Peter Hall, vice-président et économiste en chef des Services économiques d'Exportation et développement Canada; et M. William Zhu, président et chef de la direction de l'Industrial and Commercial Bank of China.

Merci beaucoup d'être parmi nous ce matin. Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour faire un exposé, après quoi nous passerons aux questions des membres.

Nous allons commencer par vous, monsieur Stewart.

M. Rob Stewart (sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances): Je vous remercie beaucoup de l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

[Français]

Je vous remercie de me donner cette occasion de prendre la parole devant votre comité.

[Traduction]

J'aimerais dire quelques mots au sujet du centre de renminbi extraterritorial.

Le Canada est le premier pays des Amériques à conclure des accords avec le gouvernement de la Chine afin de faciliter l'utilisation de sa devise, le renminbi, dans les transactions, le commerce et l'investissement entre les deux pays. Ce développement représente une excellente possibilité pour le Canada, et je suis heureux de vous fournir certains renseignements sur le sujet d'aujourd'hui.

Pour commencer, j'aimerais parler du renminbi en soi, que l'on appelle souvent le yuan chinois, et de ce qui explique son utilisation croissante. Bien que le renminbi soit assujéti aux contrôles imposés par le gouvernement chinois, certains de ces contrôles ont été assouplis dans le but d'internationaliser progressivement la devise. L'étendue de l'internationalisation dépendra principalement de l'ouverture continue du compte de capital de la Chine, du niveau de souplesse du régime des taux de change de la Chine, et surtout, de

la manière dont le secteur privé choisira de participer aux activités liées au renminbi.

Le processus d'internationalisation constitue essentiellement l'adoption d'une approche progressive axée sur le marché, dans le cadre de laquelle Hong Kong sert de terrain d'essai stratégique depuis 2003. C'est cette année-là que la Banque de Chine de Hong Kong a été désignée comme la première banque de compensation en renminbis à l'extérieur de la Chine continentale, ce qui a permis pour la première fois à des étrangers d'ouvrir des comptes libellés en renminbis.

Cette mesure a été suivie du lancement d'une série de programmes pilotes visant à accroître l'utilisation de la devise comme moyen de règlement des transactions, et ensuite d'autres mesures qui avaient pour but d'accroître l'utilisation du renminbi comme devise d'investissement. À l'heure actuelle, il n'existe pratiquement aucune limite sur l'utilisation du renminbi aux fins des règlements des transactions, bien que certaines restrictions demeurent sur les rentrées de fonds aux fins d'investissement.

Avec le temps, deux réserves distinctes de renminbis ont été établies, soit une réserve nationale qui est échangée uniquement en Chine continentale et une réserve extraterritoriale qui est échangée à Hong Kong et dans d'autres centres financiers étrangers. Dans les marchés des changes au comptant, la réserve nationale est plus importante, avec un roulement quotidien moyen estimatif de 17 milliards de dollars US comparativement à 8 milliards de dollars pour la réserve extraterritoriale. Cependant, dans les marchés monétaires de swap et d'options, l'échange extraterritorial est important, avec un roulement quotidien moyen estimatif de 24 milliards de dollars US comparativement à 19 milliards de dollars US nationaux.

Cette différence est attribuable à l'absence de restrictions imposées par le gouvernement chinois sur l'utilisation du renminbi extraterritorial, y compris la liberté accordée aux institutions financières de lancer et d'échanger des instruments dérivés dans la devise. Parce que la version nationale de la devise est assujétiée à des restrictions — dont une bande d'échange maximale pendant une journée donnée ainsi que des limites sur les conversions pour les investissements nationaux — le renminbi national et le renminbi extraterritorial ne sont pas entièrement fongibles et ils sont échangés à des taux de change légèrement différents.

L'assouplissement des contrôles a entraîné l'accumulation des réserves de la devise extraterritoriale partout dans le monde. On compte maintenant un certain nombre de centres de renminbi extraterritorial où divers produits et services libellés en cette devise sont offerts. Ces centres exigent habituellement la désignation d'une banque de compensation par la Chine pour transmettre des paiements en renminbis à destination et en provenance de la Chine continentale. Hong Kong est le plus établi de ces centres, et d'autres centres de renminbi extraterritorial importants comprennent Londres, le Luxembourg, Singapour et Francfort.

À la suite de l'accord conclu entre le Canada et la Chine annoncé en novembre dernier, le Canada s'est joint à ces centres. Cet accord comptait trois éléments.

D'abord, la Banque du Canada et la banque centrale de Chine, la Banque populaire de Chine, ont signé un protocole d'entente relativement à la compensation des transactions en renminbis au Canada. La Banque de commerce et de l'industrie de la Chine a été ensuite désignée par la Chine comme banque de compensation en renminbis pour le Canada, permettant l'accès au marché national du renminbi en plus du marché extraterritorial. En tant que banque de compensation désignée, la Banque de commerce et de l'industrie de la Chine pourra accéder directement au système de paiements de la Banque populaire de Chine pour compenser les transactions libellées en renminbis à destination et en provenance du Canada. En l'absence d'une banque de compensation désignée, les banques nationales seraient obligées d'utiliser une ou plusieurs banques correspondantes ayant accès au renminbi en Chine, ce qui réduirait possiblement les efficacités et augmenterait le risque, comparativement au lien direct que procurera maintenant la Banque de commerce et de l'industrie de la Chine.

Ensuite, les deux banques centrales ont convenu d'établir une ligne de swap de devise réciproque. Mon collègue de la Banque du Canada, Paul Chilcott, en aura plus à dire à ce sujet.

En dernier lieu, les autorités chinoises ont accepté d'accorder au Canada un quota d'investissement de 50 milliards de renminbis dans le cadre du programme d'investisseurs institutionnels étrangers qualifiés du renminbi, qui permettra aux institutions financières canadiennes qualifiées d'offrir des services d'investissement libellés en renminbis dans les marchés de capitaux intérieurs de la Chine à des investisseurs du Canada et d'ailleurs. Les gestionnaires d'actifs du Canada pourront présenter une demande auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières de la Chine en vue d'obtenir une partie de ce quota. Ces éléments devraient permettre d'appuyer l'utilisation accrue du renminbi dans les échanges entre le Canada et la Chine et de faciliter l'investissement par les institutions financières canadiennes et leurs clients. Pour les entreprises canadiennes qui font affaire en Chine, l'utilisation du renminbi pourrait être plus efficace que l'utilisation de la devise d'un autre pays non lié — habituellement le dollar américain —, ce qui réduirait les coûts de transaction.

Le Canada pourrait aussi bénéficier de l'avantage du précurseur en étant le premier pays des Amériques à avoir une banque de compensation désignée. Une accumulation plus rapide d'expertise et de liquidité du renminbi au Canada que dans d'autres centres pourrait avoir des effets bénéfiques durables pour notre industrie financière.

• (0850)

En outre, avec un fuseau horaire semblable, il y a un effet incitatif pour les entreprises et les institutions financières situées dans d'autres pays des Amériques d'utiliser les services de compensation ici pour leurs transactions avec la Chine. La mesure dans laquelle cet

avantage se concrétisera dépendra toutefois en partie des décisions de chaque entreprise, ainsi que du coût et de l'efficacité des options de compensation canadiennes comparativement à celles d'autres centres.

La banque de compensation du Canada, la Banque de commerce et de l'industrie de la Chine, se prépare à entreprendre la compensation en renminbi et prévoit être opérationnelle au cours des prochaines semaines. Maintenant que le Canada et la Chine se sont entendus sur les trois éléments de soutien d'un centre canadien du renminbi, il reviendra au secteur privé de profiter de l'occasion qui lui est présentée.

Au moment de mesurer le succès du centre canadien du renminbi et de l'internationalisation du renminbi en général, il est important de prendre en considération le fait que le marché en est encore à ses débuts. Il ne possède pas actuellement la sophistication profonde qui permettrait aux entreprises et aux institutions financières de participer pleinement aux marchés du renminbi de la manière dont ils le feraient, par exemple, avec l'euro ou le yen. Toutefois, au fur et à mesure que la demande commerciale, la liquidité, l'expertise et les échanges augmentent au fil du temps, le marché évoluera aussi et sera en mesure d'appuyer l'utilisation du renminbi sur une échelle beaucoup plus grande que ce n'est le cas en ce moment.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Nous passons maintenant à la Banque du Canada.

Monsieur Chilcott, vous avez la parole.

M. Paul Chilcott (chef, Département des marchés financiers, Banque du Canada): Monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité, bonjour.

La Banque du Canada vous remercie de cette occasion de vous présenter les résultats de ses démarches récentes en vue d'appuyer le développement d'activités en renminbis au Canada.

L'automne dernier, la Banque du Canada a négocié deux accords avec la République populaire de Chine dans l'objectif d'appuyer l'initiative du gouvernement, mené par le ministère des Finances, visant à encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la Chine et de favoriser la stabilité financière au pays si les conditions du marché le justifiaient. Le premier était un accord de swap de devises. Le second, un protocole d'entente portant sur la compensation des opérations en renminbis au Canada. Parallèlement, le Canada a aussi obtenu un quota d'un montant initial de 50 milliards de renminbis au titre du programme des investisseurs institutionnels étrangers qualifiés. Ce quota permet aux investisseurs d'avoir accès à des produits libellés en renminbis négociés sur les marchés intérieurs chinois.

La structure de l'accord de swap conclu avec la Banque populaire de Chine s'apparente à celle des accords que la Banque du Canada a signés avec la Réserve fédérale des États-Unis et plusieurs autres grandes banques centrales. Selon cet accord, la Banque du Canada pourrait, si les conditions sur le marché le justifiaient, obtenir jusqu'à 200 milliards de renminbis en échange de dollars canadiens. Elle pourrait ensuite prêter ces renminbis aux institutions financières canadiennes qui en auraient besoin pour régler leurs obligations de paiement. Il importe de souligner que les institutions financières canadiennes ont la responsabilité de gérer leurs besoins de liquidités en renminbis — ou toute autre devise d'ailleurs —, notamment en situation financière difficile, et que ce n'est qu'en dernier recours et dans l'objectif de soutenir la stabilité du système financier canadien que la Banque du Canada envisagerait d'accorder des prêts en renminbis.

Cela dit, jusqu'à présent, la Banque du Canada n'a activé aucun des accords de swap passés avec d'autres banques centrales en vue de financer l'octroi de liquidités en devises étrangères aux institutions financières. Quoi qu'il en soit, cet accord devrait contribuer à rassurer les intervenants sur le fait que l'augmentation du nombre de transactions en renminbis au Canada est gérable. L'accord de swap de devises étant réciproque par nature, la Banque populaire de Chine pourrait y avoir recours pour obtenir jusqu'à 30 milliards de dollars canadiens. L'accord est d'une durée initiale de trois ans, mais peut être reconduit.

Quant au protocole d'entente entre la Banque du Canada et la Banque populaire de Chine, il s'agit d'un accord de coopération prévoyant l'établissement d'un dialogue régulier sur l'évolution des activités de compensation des opérations en renminbis, ainsi que sur les conditions de compensation et de liquidité de cette devise au Canada. Tout comme c'est le cas avec l'accord de swap, cet accord est semblable à ceux que la Banque populaire de Chine a conclus avec les banques centrales des autres pays où l'utilisation du renminbi affiche une croissance.

La coopération vise le partage de l'ensemble des données relatives aux activités financières libellées en renminbis au Canada, tout particulièrement aux produits financiers. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui assurera la collecte de ces renseignements auprès des institutions financières au pays, en est à mettre en place un dispositif d'information approprié avec le secteur.

La Banque populaire de Chine a déterminé que, une fois que le protocole d'entente sera en place, c'est la filiale canadienne de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (BICC) qui sera la banque de compensation canadienne. La supervision et la réglementation des activités de la BICC relèvent de la compétence du BSIF, comme le prévoit la Loi sur les banques et le cadre de réglementation même de cet organisme. Or, les modes de compensation et de règlement au Canada intéressent aussi la Banque du Canada dans le contexte plus général du système financier. Elle suivra donc l'évolution des conditions de compensation et de liquidité du renminbi au Canada et elle maintiendra un dialogue régulier sur ces questions avec la Banque populaire de Chine.

Merci.

●(0855)

Le président: Merci de votre exposé, monsieur Chilcott.

Je cède maintenant la parole à M. Gavsie, de BMO Marché des capitaux.

M. C.J. Gavsie (chef, Produits de change et marchés chinois des capitaux, BMO Marchés des capitaux): Je vous remercie, monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité.

Je suis heureux d'être ici afin de participer à l'étude du comité sur le Centre canadien d'échange du renminbi.

[Français]

Je suis également très honoré d'être entouré aujourd'hui de mes collègues du ministère des Finances, d'Exportation et développement Canada, de la Banque du Canada et de la Banque industrielle et commerciale de Chine.

[Traduction]

Dans le cadre de mes fonctions à titre de chef des produits de change pour BMO Marchés des capitaux, et en tant que coprésident du conseil au sein du Groupe de travail sur le RMB de la Toronto Financial Services Alliance, j'ai eu l'occasion de collaborer avec de nombreux intervenants, issus tant du secteur public que du secteur privé, dans le but d'appuyer nos travaux en vue de faire de la mise en place d'une plate-forme de négociation du RMB au Canada une réalité.

Nos efforts se fondent sur l'idée que le Canada profiterait grandement d'une diversification de nos échanges commerciaux, en particulier avec les principales économies en croissance de la planète, telles que celle de la Chine. Une telle augmentation de nos échanges permettrait de créer des emplois au pays et de renforcer l'économie du Canada.

Depuis toujours, les entreprises canadiennes qui tentent de faire des affaires avec la Chine doivent utiliser le dollar américain pour payer leurs fournisseurs chinois, puisque c'est une devise que beaucoup de fournisseurs chinois acceptent. Cela ajoute des transactions de change au processus d'achats, ce qui oblige le détaillant à ajouter une marge supplémentaire de 5 à 8 %, applicable à toutes les transactions similaires.

Cumulées sur l'ensemble de l'année, ces marges supplémentaires augmentent le prix des produits importés de plusieurs milliards de dollars, ce qui représente un coût important et bien réel pour les Canadiens. Il n'est donc pas surprenant que les échanges commerciaux du Canada avec la Chine, bien qu'ils soient importants, donnent l'impression d'avoir encore beaucoup de progrès à faire. La mise en place de la plate-forme de négociation du RMB permettra aux institutions financières du Canada d'acheter la devise chinoise au marché libre, au nom de leurs clients. Si l'on prend l'exemple d'un détaillant canadien, celui-ci sera en mesure d'acquérir des RMB au cours du marché, de détenir la devise dans un compte ici, au Canada, puis de faire un chèque tiré en RMB lorsqu'il aura besoin de payer ses fournisseurs. Les coûts supplémentaires provenant de transactions de change multiples seront ainsi éliminés. Plusieurs plates-formes de négociation du RMB ont déjà été créées ailleurs dans le monde, comme au Royaume-Uni et à Singapour. Si les résultats observés ailleurs se répètent ici, nous pouvons espérer assister à une augmentation importante des échanges commerciaux entre le Canada et la Chine une fois que notre plate-forme de négociation entrera en fonction.

Les membres de ce comité savent déjà que le système bancaire canadien a été classé au rang du plus solide au monde par le Forum économique mondial, et ce, au cours des sept dernières années. La plate-forme de négociation du RMB constituera un avantage supplémentaire pour le secteur financier: elle lui permettra d'accroître sa diversité et fera du Canada un pays encore plus attirant pour les investisseurs et le milieu des affaires.

L'annonce faite au mois de novembre dernier au sujet de l'entente en vue d'installer la plate-forme nord-américaine de négociation du RMB ici, au Canada, fut une excellente nouvelle pour les entreprises canadiennes. Le premier ministre, de même que les représentants des paliers provinciaux et municipaux de l'ensemble du pays, doivent être félicités pour leur vision et leurs efforts. Au nom de BMO, j'aimerais les remercier d'avoir conduit cette importante initiative jusqu'à la ligne des buts.

La présence de BMO en Chine est inégalée par nos pairs. En fait, nous établissons des relations avec la Chine pratiquement depuis la création de la banque. Nous avons effectué notre première opération de change en 1818. En 1961, avec les premières grandes ventes de blé du Canada en Chine, BMO est devenue l'une des premières banques occidentales à avoir des liens directs avec la Banque de Chine. Aujourd'hui, nous sommes la seule banque canadienne et l'une des trois seules banques nord-américaines à avoir une succursale de propriété exclusivement chinoise.

La plate-forme de négociation du RMB constituera un autre grand jalon de notre relation à long terme avec la Chine. Nous nous réjouissons à l'idée de mettre à profit nos solides compétences dans le secteur des opérations de change pour appuyer nos clients dans leur volonté d'accroître leur relation commerciale avec la Chine. Nous sommes également impatients de collaborer avec l'ensemble des intervenants afin de faire de la plate-forme de négociation le succès que nous savons qu'elle peut être.

Monsieur le président, merci de m'avoir donné l'occasion de m'adresser aux membres du comité aujourd'hui. C'est avec plaisir que je répondrai à toutes vos questions.

• (0900)

Le président: Je vous remercie infiniment de votre exposé.

Nous allons maintenant entendre M. Hall, qui représente EDC.

[Français]

M. Peter Hall (vice-président et économiste en chef, Services économiques, Exportation et développement Canada): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour discuter des perspectives d'Exportation et développement Canada en ce qui concerne

[Traduction]

l'établissement du centre d'échange du renminbi et le processus d'internationalisation.

EDC s'intéresse de plus en plus au processus d'internationalisation de la devise chinoise, le renminbi, et à l'établissement de plateformes de négociation du renminbi dans le monde. Nous nous demandons surtout comment l'évolution du renminbi va toucher les exportateurs canadiens. Je vais en parler dans une minute.

Nous participons également au marché des obligations en renminbis. Comme vous le savez peut-être, EDC a été la première entité canadienne à émettre des obligations en renminbis en juillet 2013. Le Canada a été l'un des premiers États souverains en dehors de la Chine à le faire. Nous avons ensuite émis une deuxième série d'obligations en renminbis en novembre dernier. Nous serons heureux d'en discuter avec les membres du comité, mais mon exposé cible plutôt les incidences concrètes de la création du centre d'échange du renminbi sur les exportations canadiennes. Je compte particulièrement aborder les questions qui captivent bon nombre de nos clients: ils se demandent d'abord pourquoi l'internationalisation

du renminbi est importante pour le Canada et ensuite en quoi elle va aider les exportateurs canadiens.

Pour répondre à la première question, la création par la Chine de plateformes de négociation du renminbi dans le monde stimule la demande pour les opérations commerciales libellées en renminbis, et les exportateurs canadiens doivent se préparer en conséquence. Il nous apparaît clair que certains concurrents très importants du Canada sondent déjà le terrain. Si les entreprises canadiennes ne sont pas prêtes à faire de même, elles se trouveront en position de désavantage concurrentiel. Il convient également de souligner que la Chine est l'un de nos partenaires commerciaux les plus importants. D'autres personnes l'ont déjà mentionné, mais le commerce réciproque de marchandises entre les deux pays représente déjà environ 77 milliards de dollars, ce qui équivaut à peu près à 8 % des échanges totaux du Canada, en moyenne. La Chine est notre deuxième partenaire commercial en importance, d'où la pertinence indéniable pour le Canada de tous les incitatifs aux échanges commerciaux libellés en renminbis.

Cela dit, nous avons sondé les entreprises canadiennes, grandes et petites, sur leurs stratégies concernant le renminbi. Dans l'ensemble, les grandes entreprises en connaissent très bien les avantages. Nous sommes plus inquiets du degré de préparation et d'information des petites et moyennes entreprises, qui n'ont clairement pas autant de ressources à consacrer aux plus récentes stratégies liées aux opérations de change. Il y a donc un risque que les petites et moyennes entreprises du Canada soient prises par surprise par la hausse du renminbi et en perdent leur avantage concurrentiel.

Malheureusement pour elles, nous n'observons pas encore de transition importante de leur part vers les opérations réelles libellées en renminbis. Cela s'explique en grande partie par le fait que les pratiques financières de la chaîne de valeur mondiale sont encore très axées sur le dollar américain. Même en Chine, les Chinois ne peuvent pas tout simplement se tourner vers le commerce libellé en renminbis sans en subir de conséquences, compte tenu de la façon dont le commerce est organisé en ce moment.

Si les entreprises chinoises continuent de préférer faire des affaires en dollars américains aujourd'hui, c'est aussi en raison du coût relativement bas de la devise américaine, bien que ce soit de moins en moins vrai. Comme les États-Unis demeurent le grand leader mondial, leur force structurelle et divers autres facteurs font augmenter la valeur de leur devise.

Pour toutes ces raisons, c'est important pour le Canada. Comment cette internationalisation aidera-t-elle les exportateurs canadiens? Je vais vous résumer très brièvement six éléments clés.

Premièrement, l'établissement du centre canadien d'échange du renminbi permettra à nos exportateurs d'avoir accès à un plus grand bassin d'importateurs chinois.

Deuxièmement, plus les grandes et petites entreprises canadiennes seront au courant de l'existence de ce centre, plus les entrepreneurs chinois seront au courant des avancées du Canada à cet égard, plus nous gagnerons en visibilité sur ce marché.

Troisièmement, la présence de ce centre devrait également stimuler l'apparition d'un marché de produits dérivés en renminbis plus robuste au Canada, ce qui permettra aux entreprises canadiennes de mieux se protéger contre le risque lié aux opérations de change.

Quatrièmement, le protocole d'entente connexe prévoit l'octroi d'un quota d'investisseurs institutionnels étrangers qualifiés. Ce détail important va permettre aux investisseurs institutionnels canadiens d'avoir accès au marché des titres en devises de la réserve nationale de la Chine, faisant du coup augmenter leurs options d'investissements libellés en renminbis. Le Canada aura donc accès à une plus vaste réserve de liquidités en renminbis.

• (0905)

Cinquièmement, l'établissement d'une banque de compensation au Canada contribuera à faire baisser les frais liés aux opérations de change et à rendre plus économiques les transactions libellées en renminbis.

Sixièmement, il y a des preuves, bien qu'il n'y ait pas de données probantes en attestant, selon lesquelles les utilisateurs du renminbi auraient accès à des transactions à rabais.

En somme, tout cela signifie que les centres d'échange du renminbi au Canada, en Asie et en Europe sont en train de récrire les règles d'engagement et de modifier la structure de la demande pour les affaires libellées en renminbis, une structure qui ne changera pas du jour au lendemain, mais qui commence déjà à changer. Nous espérons que le cas échéant, le Canada sera en tête de peloton. C'est toujours payant d'être en tête de peloton.

Merci.

Le président: Merci infiniment, monsieur Hall.

Nous allons maintenant entendre l'exposé de l'Industrial and Commercial Bank of China. Monsieur Zhu, la parole est à vous.

M. MingXuan (William) Zhu (président et chef de la direction, Canada, Industrial and Commercial Bank of China): Monsieur le président, bonjour. C'est pour moi un grand honneur d'être ici. Je m'appelle William Zhu. Je suis le président et chef de la direction de l'Industrial and Commercial Bank of China au Canada.

L'Industrial and Commercial Bank of China est l'une des banques commerciales les plus importantes au monde. Ses actifs représentent plus de 20 billions de renminbis au total. Elle regroupe un réseau qui se compose de plus de 17 500 institutions nationales, de plus de 400 succursales à l'étranger dans 41 pays et territoires, de plus de 4,8 millions de clients d'affaires et de 430 millions de clients particuliers. Notre succursale au Canada a établi notre présence ici en 2010. Contrairement à sa banque mère, la succursale canadienne est assez petite du point de vue de ses actifs totaux. La RBC possède des actifs plus de 900 fois plus élevés. Nous avons une administration centrale et neuf divisions au Canada. Plus de 94 % de notre personnel a été embauché au Canada. Le 9 novembre 2014, l'Industrial and Commercial Bank of China au Canada a fièrement été nommée première banque d'échange du renminbi en Amérique du Nord. Elle est la première banque commerciale à offrir des services d'échange de renminbis 24 heures sur 24 et elle est en lien direct avec le système de compensation de la Banque centrale de Chine. Cette banque peut offrir d'excellents prix et des services rapides d'échange de renminbis directement au Canada. Nous sommes dans le même fuseau horaire que vous. Nous sommes ici, à vos côtés, pour aider le Canada à utiliser à son plein potentiel la devise qu'est le renminbi.

J'aimerais aujourd'hui aborder trois grands sujets relatifs au Centre canadien d'échange du renminbi.

Premièrement, pourquoi parler du renminbi plutôt que du yen ou de l'euro? Quel que soit votre point de vue sur la Chine, il y a des faits qu'on ne peut nier. La Chine a changé énormément depuis une trentaine d'années. C'est désormais le plus grand pays commercial au

monde; elle constitue la deuxième économie mondiale en importance. La Chine a le marché qui présente le plus grand potentiel au monde, une réalité qui n'est pas près de changer. Le renminbi est donc le meilleur outil pour percer le marché chinois et faire des affaires avec la Chine, pour servir vos clients et leurs homologues chinois.

Deuxièmement, en quoi le Centre canadien d'échange du renminbi est-il si important et unique? Comparons le volume commercial entre le continent américain et la Chine à celui entre l'Europe et la Chine. Si ma mémoire est bonne, ces volumes commerciaux sont assez semblables. Cependant, en Europe, il y a quatre centres d'échange du renminbi: à Londres, à Francfort, à Paris et au Luxembourg. Le Canada possède le seul centre d'échange du renminbi en Amérique du Nord, le seul du continent américain. Songez aussi aux différences de fuseaux horaires, ce centre aura pour avantage d'être ouvert et d'offrir des services à des heures où il est impossible de faire des affaires en Asie. Par exemple, notre banque parent signera une entente avec nous pour nous permettre d'offrir des services de compensation après l'heure de fermeture en Asie.

Troisièmement, quelles sont les difficultés? Je crois qu'elles sont nombreuses, mais je n'en nommerai que quelques-unes.

Premièrement, nous disposons de peu de temps pour mettre ce centre en place parce que la Chine est en train de libéraliser ses comptes de capital. Je m'attends à ce qu'elle accentue cette libéralisation au cours des trois ou quatre prochaines années, ce qui ne nous donne que quatre ans pour ouvrir un centre d'échange du renminbi et jouir pleinement de nos avantages concurrentiels.

Deuxièmement, les avantages de l'utilisation du renminbi pour faire des affaires avec des entreprises chinoises sont encore méconnus. Selon un sondage réalisé par HSBC, seules 5 % des entreprises au Canada savent qu'elles peuvent utiliser le renminbi pour faire des affaires avec leurs homologues chinois, une proportion relativement faible comparativement à celles qui s'observent dans d'autres pays.

Troisièmement, en tant que marché intermédiaire, le Canada ne peut à lui seul générer d'énormes volumes commerciaux pour le centre extraterritorial situé ici, il nous faut donc renforcer nos liens dans toute l'Amérique du Nord, particulièrement avec les entreprises américaines, et leur offrir des services pour accumuler le volume suffisant pour que nos centres extraterritoriaux gagnent en maturité.

Quatrièmement, pour rivaliser avec les centres financiers extraterritoriaux des autres continents, nous devons offrir des produits libellés en renminbis adaptés à notre marché pour aider les entreprises le plus possible. Il y a là beaucoup de pain sur la planche et nous sommes en concurrence avec d'autres centres au chapitre de la productivité et de l'efficacité.

Je tenais à mentionner ces quatre éléments.

• (0910)

L'Industrial and Commercial Bank of China est tout à fait prête à travailler avec quiconque ici souhaite faire la promotion de cette initiative au Canada et apporter les améliorations nécessaires pour assurer le succès du Canada, pour aider Toronto, le deuxième plus grand centre financier d'Amérique du Nord, à reproduire cette initiative ici.

Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup de cet exposé.

Nous allons maintenant entendre les questions des membres. Nous allons commencer par M. Cullen, pour sept minutes, s'il vous plaît.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Bonjour, monsieur le président. Je vous remercie.

Bonjour tout le monde. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par une chose que vous venez de dire, monsieur Zhu — si j'arrive à prononcer votre nom un tant soit peu correctement — sur la période de quatre ans dont nous disposons. Pouvez-vous nous expliquer un peu quel est le défi pour le comité et nous aider à comprendre votre impératif.

M. MingXuan (William) Zhu: J'ai mentionné que nous avions devant nous une période de quatre ans pour agir parce que la Chine est en train de libéraliser ses comptes de capital. Plus tard, quand elle aura terminé de les libéraliser, il n'y aura plus d'avantage concurrentiel particulier, puisqu'il risque d'y avoir des centres extraterritoriaux dans les pays d'Amérique du Nord.

M. Nathan Cullen: Parce que celui-ci n'est pas encore libéralisé, il y a un avantage à ouvrir ce centre d'échange du renminbi.

M. MingXuan (William) Zhu: Exactement.

M. Nathan Cullen: Vous estimez que nous avons quatre ans.

M. MingXuan (William) Zhu: Peut-être. Ce n'est qu'une estimation. Nous essayons d'accélérer les choses. Je pense toutefois que ce sera très rapide, donc il faut pleinement utiliser ce potentiel...

M. Nathan Cullen: J'ai une brève question à poser à M. Gavsie.

Le lieu physique de ce centre au Canada a-t-il une importance quelconque?

M. C.J. Gavsie: Non. C'est un centre virtuel. Si je peux décrire le résultat final comme je le décris à beaucoup de nos clients et de nos employés, nous aimerions que les Canadiens, à des fins commerciales, puissent se présenter dans une succursale de n'importe quelle institution financière de leur choix au Canada et qu'ils puissent y effectuer des transactions en renminbis, comme ils en font aujourd'hui en dollars canadiens ou américains.

M. Nathan Cullen: On est porté à concevoir ce centre comme un lieu physique, mais il s'agit en fait simplement d'un accord négocié nous permettant de faire des échanges dans cette devise.

M. C.J. Gavsie: C'est exact.

M. Nathan Cullen: Pardonnez-moi mon ignorance. Qui prélève ces...? Vous estimez qu'ils peuvent représenter jusqu'à 5 ou 8 %, si je ne me trompe pas. J'en ai pourtant déjà vu ne dépassant pas 3 %, mais certains coûts de transaction... Qui perçoit ces coûts en ce moment? Aidez-nous à comprendre qui recevra cet argent ou en sera privé une fois ce système en place.

M. C.J. Gavsie: Dans mon exemple précédent, c'est le fournisseur chinois du détaillant canadien. Il y a bien d'autres exemples possibles, mais en gros, on estime ces coûts entre 5 et 8 % en moyenne pour les Canadiens qui ont actuellement des contrats négociés avec des fournisseurs chinois. Pour en arriver à ces chiffres, nous avons examiné les contrats de certains de nos clients et nous les avons déconstruits selon les prévisions de prix des opérations de couverture, pour évaluer ce qu'ils économiseraient en dollars canadiens s'ils payaient en renminbis.

M. Nathan Cullen: Cet impératif vient-il en partie de la remontée prévue du dollar américain?

M. C.J. Gavsie: Il existait déjà avant.

M. Nathan Cullen: Est-il encore plus grand maintenant que le dollar américain prend de la vigueur?

M. C.J. Gavsie: C'est sûr.

M. Nathan Cullen: C'était environ 3 % l'an dernier pour celui-là?

M. C.J. Gavsie: Oui.

M. Nathan Cullen: J'ai une question à poser à M. Stewart sur les politiques.

Je suppose que le régime commercial avec la Chine est un peu différent. C'est une façon différente pour les entreprises canadiennes de faire des affaires en Chine. Est-ce lié d'une quelconque façon à la relation commerciale différente que nous avons avec les Chinois depuis l'entrée en vigueur du nouvel APIE ou cela relève-t-il de politiques commerciales totalement distinctes? Y a-t-il un lien entre les deux régimes?

M. Rob Stewart: Je ne dirais pas qu'il s'agit de deux régimes totalement distincts. Évidemment, l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers permet aux gens d'investir en Chine, dans les limites des quotas autorisés, et de jouir d'une plus grande protection qu'avant. Mais ces mesures ne sont pas liées sur le plan stratégique, elles sont indépendantes. Ce sont deux initiatives indépendantes.

•(0915)

M. Nathan Cullen: Combien y a-t-il de centres d'échanges internationaux en ce moment?

M. Rob Stewart: Pour le renminbi?

M. Nathan Cullen: Oui.

M. Rob Stewart: Je pense qu'il y en a cinq: à Londres, au Luxembourg, à Singapour, à Francfort et au Canada.

M. Nathan Cullen: La demande est-elle venue de nous ou des Chinois? Qui est l'acheteur et qui est le preneur?

M. Rob Stewart: Je qualifierais cette initiative d'avantageuse de part et d'autre, je pense qu'on parle depuis longtemps de l'idée de la compensation dans le secteur privé, puisque des centres du genre existent déjà dans d'autres marchés. Mais officiellement, nous venons tout juste de nous joindre au dialogue avec le secteur privé, et je dirais que les Chinois sont très réceptifs.

M. Nathan Cullen: M. Gavsie, mon prédécesseur vient de me remettre une lettre, par laquelle il avait demandé, à titre de porte-parole de l'opposition en matière de finances en juin 2014, que le gouvernement ouvre le dialogue et explique comment ce centre d'échange va fonctionner. Je précise donc à mes collègues conservateurs que nous ne sommes pas toujours contre le commerce.

J'ai une question à poser sur la réserve extraterritoriale dont il a été question. Est-ce M. Chilcott qui en a parlé? Non, je pense que c'était M. Stewart.

Vous avez abordé la différence entre la réserve nationale et la réserve extraterritoriale. Est-ce exact?

M. Rob Stewart: Oui.

M. Nathan Cullen: Celle de Hong Kong est-elle considérée comme faisant partie de la réserve extraterritoriale ou nationale?

M. Rob Stewart: Bonne question. Je pense que c'est les deux.

Peut-être que M. Gavsie...

M. Nathan Cullen: Peut-être que M. Zhu pourrait nous aider.

M. C.J. Gavsie: Nous serions portés à la considérer extraterritoriale.

M. Nathan Cullen: C'était la première...

M. C.J. Gavsie: C'était la première, effectivement.

M. Nathan Cullen: Depuis que ce concept est apparu, c'est là où il a été testé, n'est-ce pas?

M. C.J. Gavsie: C'est exact.

M. Nathan Cullen: Les calculs sur la réserve extraterritoriale que vous nous avez présentés comprendraient donc ces chiffres.

J'ai une question à poser sur la façon dont les devises vont circuler entre les entreprises canadiennes et les entreprises chinoises.

Monsieur Zhu, votre banque est la plus grande au monde. Est-ce exact?

M. MingXuan (William) Zhu: Pour l'ampleur de ses actifs, oui, c'est vrai.

M. Nathan Cullen: Une partie de notre conversation porte sur le déficit commercial considérable que nous avons avec la Chine.

Je me demandais si M. Hall voudrait se prononcer là-dessus. Tous ces facteurs exercent leur influence sur certaines industries, dans certains cas c'est positif, dans d'autres cas moins, selon ce que l'on vend et ce que l'on fait.

Prévoyez-vous une incidence sur notre déficit commercial avec la Chine, déficit qui persiste lourdement depuis des années?

M. Peter Hall: Pour répondre à votre question, il faut d'abord étudier l'évolution de l'économie chinoise. À l'heure actuelle, les autorités chinoises ont exprimé très clairement leur volonté ferme de faire de leur économie, qui est actuellement axée sur le commerce, une économie axée sur la consommation. Si c'est le cas, on aurait affaire au plus grand et peut-être au plus puissant groupe de consommateurs du monde. Compte tenu de ceci, ainsi que de la croissance de la classe moyenne chinoise, c'est le moment de profiter des exportations à valeur ajoutée vers le marché chinois.

M. Nathan Cullen: J'ai une dernière question pour M. Gavsie.

Nous avons surtout exporté des ressources à l'état brut. C'est l'une des raisons qui expliquent notre grand déficit commercial avec la Chine. J'aimerais savoir si vous avez fait de la recherche pour ce qui est l'incidence possible sur les exportations à valeur ajoutée.

Monsieur Gavsie, vous avez indiqué que dans les endroits où l'on a créé des centres d'échange, les échanges commerciaux se sont intensifiés. Votre banque a-t-elle effectué une étude sur le lien entre ces phénomènes, ou est-ce que les échanges ont augmenté autant dans les pays qui ont de tels centres que ceux qui n'en ont pas?

Le président: Je vous demanderais d'être bref, s'il vous plaît.

M. C.J. Gavsie: Oui, nous nous sommes penchés sur les aspects commerciaux. Du point de vue des investisseurs, nous avons étudié Luxembourg, qui est un des centres. Le RQFII dont a parlé M. Chilcott n'existait pas autrefois. Nous voyons une hausse de l'usage qu'en font les investisseurs, ainsi qu'une intensification des échanges, ce qui est beaucoup plus facile à comprendre pour nous.

Le président: Merci, monsieur Cullen.

Monsieur Richards, je vous en prie.

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Je vais commencer par vous, monsieur Gavsie. Vous avez abordé un sujet en répondant à la dernière question de M. Cullen. D'après ce qu'ont dit tous les témoins, la création d'un centre d'échange aurait certainement des conséquences positives sur l'économie. Vous avez indiqué dans votre déclaration notamment que vous vous attendiez à ce qu'il y ait une hausse considérable des échanges dans les deux sens entre notre pays et la Chine, et ce, dans divers secteurs.

Je présume donc, lorsqu'on parle d'un sujet comme celui-ci... Je consacre beaucoup de temps aux dossiers liés au tourisme. Ma circonscription est touristique et je suis le président du caucus sur le tourisme de notre Parlement. Lorsque nous avons obtenu le statut de

destination approuvée de la Chine il y a presque cinq ans, nous avons constaté des hausses immédiates et importantes d'au moins 20 % chaque année depuis quant au nombre de touristes chinois venant au Canada. Pourrait-on s'attendre à des résultats semblables pour ce qui est de nos échanges commerciaux?

Vous avez indiqué que vous vous basiez sur d'autres exemples. Pouvez-vous nous fournir des détails ou le contexte de ces exemples quant aux hausses que nous constatons ici?

• (0920)

M. C.J. Gavsie: Tout à fait.

Le tourisme est certainement l'un des domaines où nous observerions des améliorations. D'autres exemples seraient le bois d'oeuvre, les pêches, le pétrole et le gaz naturel. Bien évidemment, nous observons déjà la forte demande chinoise à l'égard de certaines ressources canadiennes. On a beaucoup parlé de la possibilité d'utiliser le yuan ou le renminbi comme monnaie de financement pour certains pays, car nous avons vu une hausse marquée de l'utilisation de cette devise par d'autres secteurs, pays et centres.

Au fur et à mesure que ces sociétés font davantage affaire avec les entités chinoises, que ce soit de la perspective du propriétaire ou des échanges habituels au jour le jour, nous nous attendons à ce qu'il y ait une incidence en raison de leur compétitivité sur le marché mondial.

En d'autres termes, si une société de bois d'oeuvre, un poissonnier ou une société pétrolière ou gazière du Canada doit faire concurrence à des compétiteurs internationaux, et ces compétiteurs ont la possibilité d'effectuer leurs transactions en RMB, nous devrions être tout aussi concurrentiels. C'est la raison pour laquelle nous basons nos prévisions sur l'usage accru de la devise ici.

M. Blake Richards: Que savez-vous sur d'autres pays où on a établi ce type de centre d'échange et les avantages qui en découlent? Pourrions-nous nous attendre aux mêmes avantages?

M. C.J. Gavsie: J'aimerais reprendre l'exemple du Luxembourg, parce que le RQFII n'est toujours pas en place ici. De nombreux investisseurs professionnels nous demandent des renseignements à ce sujet. Ces investisseurs, et je le souligne, ce sont des professionnels, cherchent à diversifier leur portefeuille pour les résidents et les détaillants canadiens. Ils veulent profiter de la croissance chinoise comme peuvent le faire leurs concurrents à Luxembourg, ce qui n'est pas possible ici actuellement. Je crois que l'un des résultats le plus immédiat et visible sera la participation de ces investisseurs grâce au RQFII.

M. Blake Richards: D'accord. En ce qui concerne notre économie, notre gouvernement accorde bien sûr la priorité à la création d'emplois pour les Canadiens. Peut-on s'attendre à ce que cet accord et ce centre d'échange créent davantage d'emplois pour les Canadiens? Si tel est le cas, pouvez-vous nous expliquer comment on pourrait créer des emplois ainsi?

M. C.J. Gavsie: Votre question est intéressante, car on en a parlé dans une conversation qui portait sur l'emplacement du centre, et il y avait une perception erronée. Comme le centre sera virtuel, c'est-à-dire partout au Canada, nous nous attendons à ce qu'il y ait des emplois qui seront créés grâce au développement économique accru et à la plus grande compétitivité des entreprises canadiennes.

Là encore, si je reviens à mon exemple, qu'il s'agisse du secteur financier ou des divers secteurs des ressources naturelles qui utiliseront ce centre, nous nous attendons à ce que les emplois soient créés partout au Canada, et non seulement là où se déroulent les principales activités de ce centre.

M. Blake Richards: Merci.

Monsieur Stewart, j'ai une question pour vous. Je crois que bon nombre d'entre nous comprennent plus ou moins la nature des occasions, mais qu'en est-il des petites entreprises? Pourront-elles participer au centre d'échange du RMB? Si oui, de quelle façon? Comment ce centre les aiderait à faire grossir leur chiffre d'affaires?

M. Rob Stewart: M. Gavsie, le banquier parmi nous, est peut-être mieux placé pour répondre à la question, mais du point de vue financier, je crois que les petites entreprises seraient bien servies par ce centre, qui offre des services plutôt que d'avoir une présence physique. Ce centre leur permettrait d'effectuer des opérations par l'entremise de leur banque.

Il faut bien comprendre que pour l'instant, les échanges en RMB se font par l'entremise du dollar américain. En d'autres termes, l'échange se fait entre dollars américains et RMB. On doit donc échanger des dollars canadiens contre des dollars américains et ensuite changer les dollars américains en RMB. C'est la façon dont le marché fonctionne.

Avec le temps, si les perspectives sont bonnes, s'il y a suffisamment de liquidité sur le marché, on pourrait établir un mécanisme de change direct entre les transactions RMB et celles effectuées en dollars canadiens. À ce stade, lorsqu'on élimine les changes, il y aurait des avantages nets pour les petites entreprises qui doivent payer la commission de 5 et de 8 % à laquelle a fait référence M. Gavsie.

• (0925)

M. Blake Richards: Monsieur Gavsie, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. C.J. Gavsie: Oui.

En ce qui concerne les PME, je crois que la capacité d'accumuler et de se constituer des réserves de RMB dans un compte bancaire ici au Canada sera l'élément le plus avantageux. Pour l'instant, ce n'est pas possible. Ces entreprises doivent faire un paiement à la fois sous forme d'opération au comptant et peuvent échanger leurs dollars canadiens ou américains contre des RMB. Les fonds doivent être envoyés immédiatement et ne peuvent être conservés.

C'est clair qu'une PME n'aura pas de grosses réserves de RMB, mais ce n'est certainement pas ce qu'elles veulent. Elles voudraient réaliser des économies plutôt que de payer chaque opération. Il y a des avantages très particuliers pour ce secteur.

M. Blake Richards: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Richards.

C'est à vous, monsieur Brison.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Toronto est un centre mondial pour ce qui est des transactions du secteur minier. J'ai déjà entendu que 80 % des transactions au sein du secteur de l'extraction

minières ont été effectuées à Toronto. Ceci dit, il n'y a pas grande activité de nos jours.

La BMO a une grande présence sur le marché financier mondial de l'extraction minière et y exerce énormément de leadership. Quelle sera l'incidence ou les synergies possibles entre le Canada, centre financier mondial de l'extraction minière, et le centre d'échange de RMB?

M. C.J. Gavsie: Il est très courant, dans le cas des sociétés minières internationales, de tenter de gérer leurs affaires en dollars américains dans la mesure du possible, car une fois la ressource extraite du sol, ces sociétés concluent des contrats à long terme et prévoient des projets de dépenses en immobilisations à long terme. Elles cherchent à effectuer des opérations de couverture en USD, afin que leurs entrées soient chiffrées en dollars américains.

Au fur et à mesure que la consommation mondiale augmente, notamment en Chine, nous allons probablement voir dans un avenir rapproché les cours de certaines marchandises affichés en RMB plutôt que tout simplement en USD. Je crois que ce sera l'incidence la plus immédiate, car des discussions sont en cours depuis quelque temps déjà. L'activité accrue des entreprises chinoises, notamment dans le secteur de l'extraction minière, exercera beaucoup de pression sur les marchandises cotées en RMB. Si le Canada veut être concurrentiel dans le secteur de l'extraction minière, il sera très avantageux d'entretenir des rapports très rapprochés et de disposer d'un centre au pays où nous pouvons effectuer ces opérations. Ce sera très utile, car ces entreprises n'auront pas à se retourner vers un autre centre.

L'hon. Scott Brison: Est-il probable que le centre d'échange de RMB au Canada se spécialisera dans la finance des ressources naturelles, comparativement à certains autres centres d'échange de RMB ailleurs?

M. C.J. Gavsie: Tout à fait.

Je crois que lorsque le centre sera créé au Canada, les sociétés d'extraction minière auront avantage à effectuer des opérations de couverture en RMB et à continuer à mener leurs affaires comme elles l'entendent, sans se soucier de la volatilité des devises. Avec le temps, elles seront de plus en plus obligées de mener leurs affaires en RMB, ce qui leur donnera certainement les occasions qu'elles recherchent.

L'hon. Scott Brison: Merci.

Monsieur Zhu.

M. MingXuan (William) Zhu: Je suis tout à fait d'accord avec M. Gavsie.

J'ai décidé que la bourse de Toronto pouvait attirer davantage de sociétés minières chinoises. S'il devient possible de transiger en RMB, un plus grand nombre d'entre elles voudront s'introduire en bourse.

L'hon. Scott Brison: Donc, il y a la possibilité de faire participer d'autres bourses?

M. MingXuan (William) Zhu: Oui.

L'hon. Scott Brison: Ainsi que de meilleures synergies et une meilleure coopération entre nos marchés financiers.

Quelle est l'incidence possible sur les investissements chinois dans le secteur immobilier canadien?

M. MingXuan (William) Zhu: Il est plus pratique pour les investisseurs chinois de se tailler une place sur le marché immobilier canadien, car ce marché est liquide. À l'heure actuelle, le régulateur chinois leur permet de déplacer leur capital en RMB. Le centre les aidera certainement à investir dans le marché immobilier canadien.

L'hon. Scott Brison: Monsieur Gavsie, en ce qui concerne la BMO et d'autres banques canadiennes, quelle est l'incidence possible sur vos services de gestion des avoirs offerts aux particuliers et aux familles chinoises fortunés?

• (0930)

M. C.J. Gavsie: Comme l'a laissé entendre M. Zhu, la liquidité des RMB entre la Chine et le Canada sera certainement une occasion attirante pour eux, car leurs avoirs sont surtout chiffrés en RMB. Ils pourront ainsi effectuer des opérations immédiatement. Toutefois, au fur et à mesure que nous augmenterons le nombre de services offerts, et toutes les banques canadiennes offrent des services aux immigrants, des services de gestion des avoirs et de placement des investissements, je crois que des dispositifs, tels que le programme RQFII, ainsi que la liaison entre Hong Kong et les capitaux à Shanghai, accroîtront la liquidité des valeurs. Pour les fortunes privées, qui ont des investissements et des fonds placés à la banque, ce sera certainement attractif de pouvoir effectuer les opérations plus aisément.

L'hon. Scott Brison: Monsieur Zhu, l'achat de Nexen par CVOOC a été perçu comme une décision importante, en ce qui concerne le Canada comme destination des investissements chinois dans le secteur des ressources naturelles. Comment les investisseurs chinois et les sociétés d'État perçoivent le Canada comme destination des investissements? Comment percevez-vous la relation aujourd'hui par rapport à l'époque qui a précédé l'achat de Nexen?

M. MingXuan (William) Zhu: C'est une bonne question.

C'est très important. Il est maintenant plus difficile d'évaluer si c'est une réussite ou non. Il y a eu beaucoup d'investissements chinois, notamment de la part de sociétés d'État, dans le secteur minier canadien. Jusqu'à présent, je n'ai pas observé beaucoup de réussites, car l'environnement des investissements est complètement différent au Canada. Nous avons besoin de plus de temps pour évaluer ce secteur. Dans le cas des sables bitumineux, ce sont des investissements à long terme. Il est plus difficile de l'évaluer maintenant, puisque le Canada a modifié sa loi en matière d'investissement, de façon à ce que le Canada soit moins intéressant aux yeux des investisseurs chinois.

L'hon. Scott Brison: Percevez-vous le Canada comme un environnement moins prévisible pour les investissements chinois qu'il ne l'a été dans le passé?

M. MingXuan (William) Zhu: Cela dépend. Il est difficile d'évaluer la situation, car il y a les questions liées aux Autochtones, à l'infrastructure, à la protection de l'environnement et aux syndicats. Ce sont des enjeux qui sont très différents de ceux connus en Chine, et il faut savoir comment réagir à ces défis. C'est un grand défi pour les investisseurs chinois.

Le président: Merci, monsieur Brison.

C'est au tour maintenant de Mme Bateman.

[Français]

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Je vous remercie, monsieur le président. Je remercie également tous nos témoins.

[Traduction]

Votre témoignage ce matin nous est très utile et très important et nous guidera.

Monsieur Zhu, vous avez dit ceci:

Nous voulons bien sûr aider les investisseurs chinois à lancer des entreprises et investir au Canada facilement, mais nous voulons également que des entreprises canadiennes perçoivent les belles occasions qui se présenteraient à elles si elles investissaient en Chine.

Je me demandais si vous pourriez nous parler brièvement des mesures que peuvent prendre les entreprises, petites et grandes, ainsi que le secteur financier, afin de réaliser ces investissements qui seraient avantageux pour tous.

M. MingXuan (William) Zhu: Je crois que les petites entreprises, par rapport aux grandes sociétés, sont confrontées à davantage de défis pour ce qui est des investissements transfrontaliers. Une bonne façon de procéder serait... tout d'abord, il y a les grandes sociétés comme SNC-Lavalin ou Bombardier. Ces entreprises investissent déjà en Chine et peuvent leur servir de fournisseurs ou de facilitateurs pour explorer le marché chinois.

Deuxièmement, le premier ministre est venu en Chine récemment, et s'est rendu à ma ville natale, Hangzhou, où il a rencontré Jack Ma.

Je crois que le commerce électronique serait un très bon secteur pour les petites entreprises qui souhaitent tâter le terrain en Chine... un peu comme les banques qui fournissent une plateforme pour le commerce électronique en Chine. Nous nous ferions un plaisir d'aider les petites entreprises canadiennes à explorer le marché chinois, car les Chinois ont besoin de services et de produits de grande qualité. Les petites entreprises canadiennes, même les plus modestes, respectent les normes les plus élevées pour ce qui est de leurs produits et services. Elles seront les bienvenues en Chine.

Je crois que ces deux façons seraient propices pour explorer le marché chinois.

• (0935)

Mme Joyce Bateman: Merci beaucoup.

Monsieur Gavsie, vous avez rédigé des articles intéressants. Il y a eu un article, paru dans le *National Post* en octobre. Vous avez indiqué que le centre rehaussera la présence du Canada partout au monde. En fait, vous avez dit ceci:

Le système bancaire du Canada a déjà été décrit comme étant le plus sûr pendant les sept dernières années par le Forum économique mondial, et Bloomberg a placé le Canada au deuxième rang de sa liste d'endroits les plus propices au commerce.

Avoir un centre RMB sera de toute évidence utile.

Pouvez-vous nous en parler un peu plus, notamment en ce qui concerne votre industrie en particulier et toutes les autres?

M. C.J. Gavsie: Je vous remercie pour votre question.

Le sujet est si vaste qu'il est difficile de vous fournir des détails. Je vais d'abord vous parler du secteur financier, et ensuite de certains autres secteurs.

En ce qui concerne la compétitivité de notre secteur financier, nous jouissons déjà d'une excellente réputation et nous avons une marque reconnue. Nous n'allons pas reproduire ce phénomène, nous allons l'amplifier. Nous ajoutons des produits et services à un système qui est solide, bien géré, mais qui tourne normalement sur des dollars canadiens. Nous allons maintenant ajouter un produit qui nous permettra de fournir des services supplémentaires à nos clients afin de les aider à devenir plus concurrentiels au moyen des RMB.

Nous transigeons actuellement avec une devise RMB de substitution. C'est un peu difficile à comprendre, mais le yuan, qui est la devise utilisée à Hong Kong et qui sert de remplacement au RMB, nous sert déjà de devise d'échange avec nos clients, et nous voyons une hausse considérable des volumes.

Au fur et à mesure que le secteur commercial utilise le centre et qu'une demande directe se fait ressentir par la clientèle du secteur financier, surtout des entreprises canadiennes, on verra une hausse automatique de cette activité. Nous aurons une plus grande présence mondiale, car nous vendrons nos produits à d'autres institutions partout au monde, et non seulement en Chine.

Mme Joyce Bateman: De toute évidence, si vos clients gagnent de 5 à 8 % sur chaque opération, ils auront davantage d'argent pour faire des affaires plutôt que de payer des commissions.

M. C.J. Gavsie: Tout à fait.

Voilà ce qui en est pour le secteur financier.

Pour ce qui est des autres secteurs qui ont une présence internationale... Dans le cas des secteurs qui livrent une concurrence à d'autres pays, qui achètent des produits ou des services à des fournisseurs chinois pour les écouler ensuite, les Canadiens ont maintenant un atout qui leur permet d'être présents sur ces marchés, plutôt que de devoir utiliser des dollars américains et payer des frais supplémentaires de 5 à 8 %.

Les entreprises ne verront pas seulement leur fonctionnement s'améliorer, c'est-à-dire une croissance économique et la création d'emplois ici au Canada, mais elles seront plus concurrentielles également.

Mme Joyce Bateman: C'est clair.

Vous avez également mentionné que le volume des échanges avec la Chine a doublé et a même triplé dans les pays ayant conclu un accord semblable dans la première année suivant la conclusion de l'accord. C'est impressionnant.

M. C.J. Gavsie: Oui, c'est important.

Nous surveillons de près ce qui se passe avec la plateforme du Royaume-Uni dont la forme ressemble beaucoup à celle que devrait prendre la nôtre, en ce sens qu'elle doit satisfaire aux exigences du secteur financier pour offrir ses produits en Europe. Depuis, de nouvelles plateformes ont vu le jour au Luxembourg et à Francfort, et des négociations sont en cours pour la France et la Suisse. Les Européens auront donc différentes options pour obtenir les renminbis dont ils ont besoin. Quoi qu'il en soit, l'observation de la croissance de la plateforme mise en place au Royaume-Uni a été à elle seule fort révélatrice et nous a permis de dégager tous ces chiffres que nous citons.

Comme nous serons au départ le seul fournisseur de services liés au renminbi en Amérique du Nord, j'ai l'impression que nous aurons à traiter un nombre considérable de transactions en provenance du sud de la frontière.

Mme Joyce Bateman: Il va effectivement de soi que c'est une excellente chose que vous puissiez transiger sur le TSX. Quel serait l'impact sur des entreprises comme Diageo qui transigent sur les marchés américains?

M. C.J. Gavsie: Diageo devra peut-être acheter des renminbis ou détenir un compte dans cette devise pour faire des affaires avec la Chine. Au lieu de devoir faire constamment la conversion lorsqu'on effectue un paiement ou qu'on reçoit une facture, on pourra maintenant régler le tout en renminbis et s'en servir comme moyen de financement.

Mme Joyce Bateman: C'est donc profitable pour tout le monde.

Notre monde est effectivement en pleine évolution.

M. C.J. Gavsie: Cela ne fait aucun doute.

Mme Joyce Bateman: Merci beaucoup pour toutes ces informations.

M. C.J. Gavsie: Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Bateman.

[Français]

Monsieur Dionne Labelle, vous avez la parole. Vous disposez de sept minutes.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Merci, monsieur le président. Bonjour, messieurs.

Il est question d'une possibilité à moyen terme que des investisseurs canadiens aient accès à des obligations, des actions, des fonds cotés en bourse, des bons de souscription et des fonds communs de placement en RMB. On parle donc de fonds chinois.

Ma question s'adresse au chef du Département des marchés financiers de la Banque du Canada. Quelle confiance avons-nous dans le système bancaire chinois? Je m'explique à cet égard.

Récemment, on a assisté à un genre d'assouplissement quantitatif de 50 milliards de dollars pour sauver les banques régionales chinoises, ce qui a plus ou moins réussi. Tous ces produits seront libellés et offerts à partir de votre plaque tournante. Pouvez-vous nous garantir que cela ne mènera pas à des papiers adossés à des dettes? Quelle garantie offre la Banque du Canada que les petits investisseurs canadiens ne se feront pas avoir par des choses qu'ils ne comprennent pas ou par des actifs qui n'en sont pas vraiment et qui sont fragiles?

● (0940)

[Traduction]

M. Paul Chilcott: Comme c'est le cas pour tout autre investissement d'un Canadien dans une devise étrangère dans quelque pays que ce soit, c'est à lui qu'il incombe d'évaluer le rendement escompté en fonction des risques encourus. Nous mettons l'accent sur la stabilité financière pour le Canada, mais c'est à chacun de décider s'il est avantageux pour lui d'investir à l'étranger.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Monsieur Gavsie, je vous cède la parole.

[Traduction]

M. C.J. Gavsie: Tout investisseur canadien, qu'il achète des produits servant à financer une dette ou bien des actions n'importe où dans le monde, doit peser les risques qui en découlent et considérer la réglementation applicable dans le pays hôte.

D'après ce que nous savons maintenant de la réglementation chinoise et de la surveillance qu'on y exerce sur les marchés financiers, il ressort que les produits cotés peuvent différer. Bon nombre des firmes de cotation, comme Standard & Poor's, Fitch et Moody's, sont les mêmes. Je sais que certains se demandent si elles sont aussi efficaces qu'ici, mais il y a tout de même une norme à respecter. Quant à savoir si c'est la norme qui convient ou non, ce n'est pas à moi d'en juger, mais reste quand même que les activités sur ces marchés sont réglementées en Chine.

Nous devons faire montre d'une grande prudence dans nos investissements, mais il y a tout de même une forte demande dans tout le secteur de l'investissement institutionnel, surtout ici au Canada, où l'on veut pouvoir diversifier son portefeuille en incluant des actifs chinois. C'est ce que leurs investisseurs réclament.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Je suis conscient de cela, mais que sait-on des engagements de la Chine en ce qui concerne l'échange automatique d'informations et le secret bancaire? La Chine est-elle engagée dans ces démarches? On sait que l'OCDE et l'Europe sont actives à cet égard, mais la Chine est-elle engagée dans le contrôle des échanges financiers en vue de mettre fin à la fraude et à l'évasion fiscale? Que savez-vous à ce sujet?

[Traduction]

Le président: M. Gavsie, puis M. Stewart.

M. C.J. Gavsie: On continue de surveiller de très près tous les mouvements de devises en Chine. On effectue un suivi pour chaque renminbi ou chaque dollar américain qui traverse la frontière territoriale. On s'emploie de façon très délibérée et minutieuse à observer l'internationalisation de ce système et de ses caractéristiques économiques par le truchement du flux de devises.

Des exemples comme notre plateforme d'échange montrent bien que les Chinois sont disposés à ouvrir leurs frontières pour permettre l'accès à des étrangers et l'épanouissement des investisseurs chinois. En revanche, la surveillance réglementaire des mouvements de devises se poursuit à différents paliers de gouvernement et notamment via des groupes comme l'Administration nationale du contrôle des changes (SAFE) ou le Système chinois d'échange de devises étrangères (CFETS). C'est un marché encore très réglementé.

S'il y a effectivement certains aspects de leur économie qui semblent témoigner d'une volonté d'être plus actif sur les marchés étrangers, il y a assurément une surveillance étroite qui est maintenue. Les instances réglementaires ont des comptes à rendre et il ne semble pas y avoir de problèmes pour l'instant, mais les efforts en vue d'une décentralisation d'une partie des activités sont manifestes.

Le président: Monsieur Stewart.

M. Rob Stewart: Je veux seulement ajouter quelques précisions, car de nombreuses questions ont été soulevées.

Je ne crois pas que nous ayons conclu un accord d'échange de renseignements fiscaux avec la Chine. Nous pourrions vous le confirmer, mais je ne pense pas que ce soit le cas. Toutefois, la Chine est membre du G20 et participe donc activement au processus engagé dans ce contexte pour l'examen du régime de fiscalité internationale. Cet examen se poursuit par l'entremise de l'OCDE dans un rôle de conseillère ou de partie prenante au G20, et reviendra à l'avant-plan plus tard cette année à l'occasion du sommet du G20.

Pour ce qui est du système bancaire chinois et de la sécurité des investissements, je conviens avec mon collègue, M. Chilcott, que c'est le principe du *caveat emptor* qui s'applique. C'est à l'investisseur qu'il revient de prendre la décision et d'assumer le risque. Le Canada n'offre aucune forme de garantie ou de protection à l'égard de ces investissements.

Cela étant dit, nous entretenons un dialogue avec les responsables chinois. L'économie chinoise est très réglementée par le truchement de différentes instances responsables des valeurs mobilières, des banques et des assurances, qui surveillent de près les activités dans leurs secteurs respectifs. Il y a eu un nombre relativement restreint d'échecs ou de cas où des investissements ont mal tourné, et c'était

généralement dans les secteurs à haut risque du marché comme le système bancaire parallèle. Plus souvent qu'autrement, les banques elles-mêmes ou les actions vendues sur le marché boursier sont assujetties à une réglementation très serrée, ce qui permet de bien cerner les risques. Pour revenir à ce que disait M. Gavsie, il y a fort à parier qu'un investisseur canadien optera pour cette portion du marché en évitant les risques énormes associés au système bancaire parallèle.

● (0945)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Dionne Labelle.

[Traduction]

Monsieur Van Kesteren, à vous la parole.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci à tous de votre présence aujourd'hui. C'est une discussion très intéressante et tout à fait fascinante.

Ma première question s'adresse au représentant de la Banque du Canada.

Si nous essayons de résumer les choses le plus simplement possible, les échanges commerciaux s'effectuaient jusqu'à maintenant en dollars américains, et ce, depuis la Seconde Guerre mondiale.

Je présume que la situation s'est quelque peu compliquée au fur et à mesure que des pays ont conclu des ententes avec la Chine pour effectuer directement des transactions avec ce pays, ce qui laissait les Américains en plan. Après tout, c'est une grande puissance économique qui doit défendre farouchement ce privilège. Quelles sont les conséquences pour les États-Unis? J'aimerais juste savoir ce que vous en pensez.

M. Paul Chilcott: Il y a bien des spéculations quant à la croissance éventuelle du renminbi comme devise de réserve. Le dollar américain n'est pas la seule devise de réserve à être utilisée au monde. Je pense qu'il est davantage susceptible de servir de devise de réserve dans un contexte où le marché des capitaux a été libéralisé ce qui, comme nous l'avons indiqué précédemment, n'est pas encore le cas.

Mais, comme je le soulignais, le monde dispose déjà du dollar américain comme importante devise de réserve, parallèlement à d'autres qui sont aussi utilisées à cette fin, et il en est ainsi depuis plusieurs années.

M. Dave Van Kesteren: Y a-t-il une lutte de pouvoir avec les États-Unis? Comme je le disais, il y a eu certaines tractations, et je crois que la Chine a conclu une entente avec la Russie, par exemple, pour que des échanges directs soient possibles entre ces deux devises.

Est-ce que les Américains essaient de contrer cette tendance?

M. Paul Chilcott: Je ne peux pas faire de commentaire sur les questions de géopolitique. Une chose est sûre, la Chine a conclu des accords d'échange de devises avec un grand nombre de pays dans différentes régions du monde.

M. Dave Van Kesteren: Bien évidemment, l'avantage que nous avons, et c'est sans doute la raison pour laquelle bien des pays étaient satisfaits de l'arrangement en vigueur, est notre système de libre marché — et certains prétendent qu'il s'est quelque peu détérioré au cours des dernières années — où l'on n'exerce aucun contrôle sur le dollar. Comme on dit, le dollar trouve lui-même son niveau.

Je vais m'adresser à M. Zhu dans un moment, mais pouvez-vous me dire si c'est le cas avec le gouvernement chinois? La réserve fédérale n'appartient bien sûr pas au gouvernement; elle appartient aux banques. Mais il y a des précautions qui sont prises pour éviter que la devise puisse être manipulée.

• (0950)

M. Paul Chilcott: Le renminbi n'est pas pour l'instant une devise flottante. Sa valeur est déterminée par les autorités chinoises, ce qui fait que les investisseurs et les gens qui doivent prendre des décisions en fonction de cette devise peuvent peser les risques auxquels ils s'exposent.

M. Dave Van Kesteren: Monsieur Zhu, j'ai quelques questions à vous poser.

Je veux d'abord vous féliciter du fait que votre banque est la plus importante pour ce qui est des actifs détenus.

J'ai lu récemment, je crois que c'était hier, que la Chine vient d'annoncer une dévaluation sans précédent du prix des maisons neuves. Quelles peuvent être les répercussions sur vos actifs?

M. MingXuan (William) Zhu: Comme nous consentons un grand nombre d'hypothèques résidentielles sur les marchés intérieurs chinois, nos actifs vont assurément souffrir d'une chute soudaine du prix des maisons. Je crois toutefois que la situation est pour l'instant sous contrôle grâce à nos efforts pour distinguer les emprunteurs dignes de confiance de ceux qui le sont moins. Nous tenons à préserver nos actifs dans toute la mesure du possible.

M. Dave Van Kesteren: Cela m'amène à vous demander si les intervenants sur le marché ont accès à votre bilan pour des fins d'analyse.

J'ai aussi lu un autre article intéressant indiquant que COSCO venait de retirer huit navires du service. Est-ce que votre banque détenait des titres à l'égard de ces huit navires? Est-ce que cette décision peut avoir un effet sur votre bilan?

M. MingXuan (William) Zhu: Il y a un processus en cours en Chine pour nous permettre de sécuriser nos actifs bancaires. Il est certes bénéfique pour la croissance future de nos banques que nous puissions conserver un bilan plus stable et plus sain.

Dans les faits, les banques ont des actifs relativement diversifiés. Il ne suffit pas d'accumuler des capitaux et d'attendre les occasions d'affaires. Nous voulons donc bien contrôler notre bilan et nos actifs totaux. La croissance des actifs n'est pas nécessairement synonyme d'une plus grande solidité. Nous poursuivons nos efforts pour nous hisser parmi les meilleures institutions financières au monde.

M. Dave Van Kesteren: Il semble évident que tout le monde va se tourner vers la Chine au fur et à mesure que votre économie poursuivra sa croissance. Nous avons un maire qui s'emploie activement à essayer d'attirer des investissements chinois, et je l'en félicite.

Pouvez-vous me donner des exemples d'entreprises chinoises qui se sont établies au Canada? Je ne vous parle pas des sables bitumineux, mais d'entreprises qui se sont installées au Canada dans le secteur manufacturier.

M. MingXuan (William) Zhu: J'ai rencontré les représentants de quelques entreprises qui ont maintenant des activités manufacturières au Canada. On confectionne par exemple des dumplings à Edmonton. Il y en a aussi dans le secteur des pièces d'automobile. On a acquis une entreprise canadienne pour produire des pièces à l'intention d'autres fabricants. C'est le genre d'activités auxquelles se livrent actuellement les entreprises chinoises.

M. Dave Van Kesteren: Ils travaillent donc pour des fabricants d'automobiles aux États-Unis.

M. MingXuan (William) Zhu: Ils ont acquis une entreprise canadienne qui fabrique des pièces d'automobile.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Van Kesteren.

Monsieur Côté, vous avez la parole pour les sept prochaines minutes.

[Français]

M. Raymond Côté (Beauport—Limoilou, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Chilcott, de la Banque du Canada.

D'après ce que j'ai constaté, le texte du protocole d'entente entre la Banque du Canada et la Banque populaire de Chine est demeuré confidentiel. Il ne serait donc pas publié. Comment expliquez-vous cela?

[Traduction]

M. Paul Chilcott: En général, les ententes de la sorte entre des banques centrales demeurent confidentielles. En l'espèce, la Banque populaire de Chine a tenu à ce qu'il en soit ainsi.

Je peux toutefois vous donner une idée générale de la teneur de cette entente. Elle prévoit un dialogue constant entre les deux banques centrales concernant la croissance du renminbi et les conditions de liquidité au Canada.

À bien des égards, il s'agit d'officialiser des conversations qui ont déjà cours entre les banques centrales lorsque l'une d'elles voit sa devise utilisée dans l'autre pays. Pour une bonne part, il s'agirait donc de définir officiellement un dialogue qui a déjà cours entre les banques centrales.

• (0955)

[Français]

M. Raymond Côté: Vous dites que ce genre de protocoles entre les banques centrales de divers pays restent généralement confidentiels. Y a-t-il des cas où un accord entre la Banque du Canada et la banque centrale d'un autre pays a été accessible au public?

[Traduction]

M. Paul Chilcott: Pas que je sache pour la Banque du Canada, mais nous pourrions vérifier.

[Français]

M. Raymond Côté: Merci. Ce serait très apprécié.

Monsieur Zhu, si j'ai bien compris, vous avez exprimé certaines préoccupations concernant l'utilisation de la limite relative à l'accord sur l'échange de devises. Vous ne paraissez pas convaincu que le marché canadien est suffisant et vous semblez penser qu'il faudrait un apport de l'extérieur. Vous parliez du reste des Amériques.

Ai-je bien compris vos propos?

[Traduction]

M. MingXuan (William) Zhu: En fait, cela n'a rien à voir avec la limite relative à l'échange de devises ou quoi que ce soit de la sorte. Si nous voulons miser sur un marché établi et être capables de soutenir la concurrence, il nous faut des volumes de transaction plus importants. Le nombre de transactions que le marché canadien peut offrir n'est pas suffisant. Un tel accroissement du volume des transactions serait bénéfique pour nos institutions financières. Nous serions ainsi encouragés à créer des produits novateurs, à mieux servir nos clients et à devenir une offre plus attrayante par rapport à nos concurrents étrangers.

[Français]

M. Raymond Côté: D'accord. Je comprends ce vous avez mentionné.

Pour en revenir au volume des échanges de devises, est-ce que, selon vous, l'accord actuel sur les échanges serait suffisant pour le marché intérieur canadien?

[Traduction]

M. MingXuan (William) Zhu: Je ne crois pas, car le volume des opérations de change entre la Chine et le Canada ne s'est élevé qu'à 73 milliards de dollars en 2013, ce qui est relativement peu.

On se rapproche de l'objectif, mais ce n'est pas encore suffisant pour qu'un marché canadien puisse alimenter totalement un centre d'échange à l'étranger.

[Français]

M. Raymond Côté: En ce qui a trait aux limites de l'accord sur l'échange de devises, j'ai pensé au fait que des entreprises d'autres pays voulaient passer par la plateforme canadienne, comme par exemple certaines entreprises américaines.

D'après vous, est-ce que cela pourrait avoir des répercussions sur le cours des échanges?

[Traduction]

M. MingXuan (William) Zhu: Il arrive que ce cours soit ajusté en fonction des plus récents résultats à des fins de liquidité, mais la présence d'une telle plateforme au Canada va certes nous avantager par rapport aux centres européens ou asiatiques. Je suis donc persuadé que des investisseurs américains souhaiteront faire affaire avec nous au Canada, plutôt qu'avec d'autres pays. Il suffit simplement de leur offrir une gamme de produits complète et diversifiée par rapport à ce qu'offrent d'autres centres d'échange à l'étranger.

[Français]

M. Raymond Côté: D'accord.

D'ailleurs, un des témoins peut-il nous expliquer assez simplement pourquoi le gouvernement des États-Unis, soit la Réserve fédérale, n'a pas encore entériné un accord? Est-ce qu'il y a quelque chose en cours de négociation? Quelqu'un peut-il nous informer en ce qui a trait à une plateforme semblable aux États-Unis?

• (1000)

[Traduction]

M. Rob Stewart: Il est très difficile de répondre à cette question, mais il y a un lien avec une autre qui a déjà été posée. Les relations entre la Chine et les États-Unis sont à la fois très étendues et fort complexes; elles servent de toile de fond aux dialogues qui se poursuivent sur les questions économiques et financières. Dans ce contexte, il n'y aurait eu à notre connaissance aucune discussion concernant la création d'un centre d'échange de renminbis aux États-

Unis. D'après ce que nous pouvons savoir, on n'en serait pas encore là.

Pour répondre à la question posée précédemment, il va de soi que les Américains préféreraient utiliser leur propre devise pour la facturation et l'envoi de marchandises. Les risques sont ainsi moins élevés pour eux, mais cela demeure en fin de compte une décision qui revient en grande partie au secteur privé qui doit déterminer quelle devise sera utilisée en fonction des intérêts en cause. Les Américains ont un dollar qui est la principale devise utilisée à l'échelle planétaire, et je suis convaincu qu'ils souhaitent que cela ne change pas.

Le président: D'accord, merci.

Merci, monsieur Côté.

Nous passons à M. Adler.

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): D'abord et avant tout, je veux souligner le soutien du NPD à l'égard de la création d'une plateforme d'échange de devises au Canada. Les néo-démocrates ont adhéré au projet au début de l'an dernier à la suite de la visite en Chine de leur porte-parole en matière d'industrie, suivie par la lettre au ministre des Finances. Je conviens avec M. Cullen que c'était une décision d'importance, et je remercie les néo-démocrates de leur soutien à cette initiative et de leur adhésion à la vision de notre gouvernement pour la suite des choses.

Tout bon vendeur doit savoir s'arrêter lorsqu'une vente est conclue. C'est chose faite; nous avons la plateforme d'échange de devises. Mais si on revient un peu en arrière, qui nous livrait concurrence pour obtenir cette plateforme?

Je pose la question à quiconque voudra bien y répondre.

Pourquoi pas vous, monsieur Gavsie?

M. C.J. Gavsie: Nous n'étions en concurrence avec personne. Il y a eu des discussions entre les groupes d'intérêt à Toronto et à Vancouver...

M. Mark Adler: Je veux parler de l'Amérique du Nord.

M. C.J. Gavsie: Nous n'avons pas de concurrent en Amérique du Nord.

Pour revenir à la question de tout à l'heure qui visait à savoir où se situent les Américains dans ce dossier, les différents ordres de gouvernement au Canada ont su mobiliser les forces par l'entremise du groupe de travail de l'industrie, et notamment de TFSA et d'AdvantageBC, pour obtenir le concours de plusieurs de nos collègues. Nous avons commencé à concevoir le produit pour voir quelle forme pourrait prendre une plateforme d'échange à l'échelle pancanadienne et déterminer en quoi la participation d'autres secteurs à l'extérieur du Canada, et surtout aux États-Unis, pourrait changer la donne quant aux modes de transaction possibles. C'est donc un groupe d'intérêt qui a lancé l'initiative; ce n'est pas la Chine qui a fait les premiers pas.

M. Mark Adler: Bien sûr que non. Pouvez-vous toutefois me dire s'il y a des groupes d'intérêt américains qui auraient aussi vu d'un bon oeil l'arrivée d'une plateforme d'échange semblable?

M. C.J. Gavsie: Certainement.

M. Mark Adler: Nous avons pu convaincre les Chinois d'installer cette plateforme d'échange au Canada, surtout en raison de notre bonne situation économique, du climat propice à l'investissement et du fait que la Banque mondiale a classé nos secteurs financiers au premier rang mondial sept années consécutives. Nous pouvions offrir les conditions favorables à la croissance économique et à l'investissement qui ont incité la Chine à choisir le Canada de préférence à d'autres pays où on aurait pu installer une plateforme d'échange de devises. Est-ce bien cela?

M. C.J. Gavsie: C'est bien cela.

M. Mark Adler: D'accord.

Je m'adresse maintenant à M. Chilcott de la Banque du Canada. Il faut admettre que nous vivons une période où l'avenir économique est plutôt incertain. Dans l'éventualité d'une crise du crédit, qu'est-ce que la Banque du Canada et celle de Chine ont prévu comme filet de sécurité?

M. Paul Chilcott: Si nous déterminions que des problèmes de stabilité financière au Canada le justifiaient, nous pourrions appliquer les modalités de l'accord d'échange de devises pour prêter de l'argent à des institutions financières canadiennes. Je veux toutefois souligner que nous n'avons eu recours à aucun de nos accords à cet effet lors de la dernière crise. Contrairement à d'autres pays qui ont dû le faire en misant notamment sur la réserve fédérale américaine, nous avons pu nous en abstenir. C'est donc une mesure de dernier recours.

• (1005)

M. Mark Adler: Pour que les choses soient bien claires, a-t-on effectivement conclu un accord d'échange de devises de 30 millions de dollars sur une période de trois ans en vertu duquel la Banque du Canada interviendra pour endiguer tout risque de perte au pays?

M. Paul Chilcott: Non, nous consentirions des prêts si nous jugions que les problèmes de stabilité financière au Canada l'exigent. Il ne s'agit pas d'intervenir pour aider individuellement tous les investisseurs.

M. Mark Adler: Mais il y a des dispositions en place à cet effet.

M. Paul Chilcott: On doit avoir recours à l'accord d'échange de devises uniquement en cas de crise.

M. Mark Adler: J'aimerais maintenant traiter des investisseurs institutionnels canadiens, comme les fonds de pension, et poser la question à M. Gavsie. C'est un nouveau marché qui s'ouvre à ces investisseurs-là également, n'est-ce pas?

M. C.J. Gavsie: Oui.

M. Mark Adler: Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. C.J. Gavsie: Nous assistons à l'internationalisation et à l'ouverture du secteur de l'investissement chinois et des possibilités qui en découlent. La Chine coordonne actuellement un programme pilote avec les bourses de Shanghai et de Hong Kong, programme qui porte le nom de Shanghai-Hong Kong Stock Connect. L'objectif est de permettre aux investisseurs des deux régions d'acheter et de vendre des titres entre les bourses à partir de chaque centre sans autorisation préalable, alors qu'il fallait auparavant déposer une demande pour pouvoir le faire et pour accéder à divers programmes d'investisseurs institutionnels étrangers agréés, ou encore de faire affaire avec Hong Kong.

Il y a donc une demande des investisseurs individuels du secteur, qui entre en ligne de compte par l'intermédiaire d'investisseurs collectifs. J'entends par là les dirigeants de nos fonds de pension et fonds communs de placement, mais pas des fonds d'investissement

spéculatifs. D'après mon expérience et celle de la BMO, les fonds d'investissement spéculatifs ne sont pas très estimés, et l'institution ne veut certainement d'aucune forme de spéculation ou d'investissement à court terme.

M. Mark Adler: Nous avons parlé tout à l'heure de la vision de notre gouvernement qui, avec l'appui du NPD, a prévu la création de cette plaque tournante virtuelle ici même, au Canada. Pour commencer, pourriez-vous nous dire ce que cela signifie pour les simples citoyens? Si j'ai bien compris, ils peuvent désormais ouvrir un compte en devise chinoise, n'est-ce pas?

M. MingXuan (William) Zhu: C'est exact.

M. Mark Adler: Pour ce qui est des économies, nous avons également constaté que la croissance des échanges de yuan est passée de 2 % en 2012 à 8,7 % en 2013. Voilà qui représentera des économies importantes pour les entreprises canadiennes, qui pourront être refilées aux consommateurs.

Tout d'abord, cette plaque tournante fera en sorte que les entreprises auront plus d'argent en banque à réinvestir afin de créer des emplois. Elle représentera aussi des économies pour les consommateurs canadiens, qui auront je crois 2,7 milliards de dollars de coûts d'importation en moins.

Pouvez-vous nous en parler un peu et présenter les avantages de la plaque tournante pour l'économie canadienne?

Le président: Veuillez s'il vous plaît répondre très brièvement.

M. C.J. Gavsie: Malgré des économies évidentes sur les plans quantitatifs et financiers, nous tentons de démontrer les débouchés économiques qui en découlent. Nous aurons beaucoup de mal à mettre le doigt sur la réponse, mais nous prévoyons bel et bien une plus grande mondialisation des petites et moyennes entreprises canadiennes. Nous nous attendons à ce que ce genre de plaque tournante mette à la disposition des Canadiens des produits de meilleure qualité et plus diversifiés.

Le président: Merci, monsieur Adler.

C'est moi qui suis le prochain intervenant, et je vais essayer de poser un certain nombre de questions. J'aimerais faire suite aux questions que M. Adler a posées à M. Chilcott au sujet de l'accord de swap de devises. Vous avez dit ce qui suit dans votre déclaration d'ouverture: « Il est à souligner que les institutions financières canadiennes ont la responsabilité de gérer leurs besoins de liquidités en renminbis, y compris en période de tensions financières, et ce n'est qu'en dernier recours et pour soutenir la stabilité du système financier canadien que la Banque du Canada envisagerait d'accorder des prêts en renminbis. »

La Banque du Canada déterminera-t-elle seule si un prêt est nécessaire? Le Bureau du surintendant des institutions financières, ou BSIF, aura-t-il un rôle à jouer à cet égard? Et qu'en est-il du ministère des Finances?

Monsieur Chilcott.

M. Paul Chilcott: Dans les faits, je pense qu'un dialogue sera engagé avec nos confrères du ministère des Finances et d'autres partenaires fédéraux. Mais comme il a été dit plus tôt, la barre sera très haute. J'ai dit que, lors de la dernière crise, nous n'avons pas eu besoin d'activer le mécanisme de swap avec les États-Unis, par exemple, visant à prêter de l'argent américain. Le mécanisme ne sert vraiment qu'en dernier recours. Les institutions doivent gérer leur propre compte de liquidités de renminbis, comme elles le font avec d'autres devises, notamment en se dotant de plans pour les périodes de tensions financières.

•(1010)

Le président: Vous avez dit en réponse à une question de M. Adler qu'il ne s'agissait pas d'une garantie. Mais n'est-il pas raisonnable de percevoir le mécanisme comme étant une garantie?

M. Paul Chilcott: Le mécanisme existe pour, dans des circonstances extrêmes, injecter des liquidités à l'ensemble du système financier. Il ne peut pas servir de filet de sécurité au crédit pour un investisseur donné.

Le président: Mais aux fins de la discussion, disons qu'une institution financière canadienne commence à s'exposer à un risque plus élevé qu'il n'est raisonnable, la responsabilité incombe-t-elle à votre institution, au BSIF ou au Parlement, encore une fois? S'agit-il d'un rôle combiné?

M. Paul Chilcott: La Banque du Canada envisage ce genre de scénario sur le plan systémique. Mais dans le cas d'une banque en particulier, la gestion du risque de liquidité relève du BSIF.

Le président: Bien. Je vous remercie de cette précision.

Le deuxième point que je veux soulever est le suivant. Nos analystes nous ont fourni des chiffres fort utiles sur l'investissement étranger direct des investisseurs chinois au Canada et des investisseurs canadiens en Chine entre 1993 et 2013.

Les investissements chinois au Canada représentaient moins de 1 milliard de dollars entre 1993 et 2006 environ, puis ont grimpé jusqu'à 16 milliards de dollars en 2013. Quant aux investissements canadiens en Chine, ils représentaient eux aussi moins de 1 milliard de dollars en 1993; ils ont monté jusqu'à environ 1 milliard de dollars en 2003 environ, selon mon évaluation approximative, puis ont grimpé jusqu'à 5 milliards de dollars en 2013. Par conséquent, la croissance d'un pays a certainement été beaucoup plus importante que celle de l'autre pays.

J'aimerais qu'un d'entre vous m'explique pourquoi. J'ai l'impression que la mise en place du centre est un moyen de diminuer l'écart et d'offrir une meilleure assurance afin qu'un plus grand nombre d'investisseurs canadiens se tournent vers la Chine.

Qui aimerait répondre?

Monsieur Gavsie, s'il vous plaît.

M. C.J. Gavsie: Parlez-vous de l'investissement étranger direct des Canadiens en Chine?

Le président: Les investissements canadiens en Chine représentent 5 milliards de dollars, alors que les investissements chinois au Canada s'élèvent à 16 milliards de dollars. Vers 2003, les investissements des deux pays étaient sous la barre du milliard de dollars. Il y a donc eu une montée plus fulgurante dans un pays que dans l'autre.

M. C.J. Gavsie: Je crois que la réponse est étroitement liée aux efforts de mondialisation du gouvernement chinois. La devise est échangée selon une marge de fluctuation. En mars 2013, je crois, la fluctuation a atteint 2 %. Il y a donc plus de mouvement au sein de la devise même. Pendant des années, et jusqu'en 2005 ou 2006, je crois, la valeur de la monnaie ne fluctuait pas puisqu'elle était encore ancrée au dollar américain.

Il y a également eu des changements de décision quant au type d'investissement étranger direct autorisé dans les deux pays, tant du Canada vers la Chine que de la Chine au Canada. Aussi, le gouvernement chinois est particulièrement contraignant lorsque des entreprises chinoises souhaitent investir hors du pays. Il ne les en empêche pas, mais examine leurs activités à la loupe et leur impose des analyses supplémentaires.

Je pense que la situation va persister. Il semble que les Chinois veulent s'assurer que leurs investissements étrangers correspondent aux croyances des autres gouvernements. Lorsque des investissements importants sont réalisés au Canada — quelqu'un a mentionné la transaction entre Nexen et la CNOOC —, il y a évidemment bien des discussions sur le plan concurrentiel, à propos du maintien des emplois et de ce genre de chose.

Le président: Bien.

Monsieur Stewart, s'il vous plaît.

M. Rob Stewart: J'ajouterais que d'autres facteurs entrent en jeu, selon moi, comme l'évolution générale de l'économie chinoise. La Chine se modernise et recherche des investissements extérieurs très rapides.

Par ailleurs, je crois que les chiffres bruts peuvent fausser les résultats, puisque la transaction de la CNOOC compte pour une très grande part des 16 milliards de dollars. Si vous prenez le nombre de transactions, vous pourriez obtenir un tout autre résultat.

Mais puisque l'économie de la Chine est fondamentalement beaucoup plus importante que la nôtre, dans le contexte d'une libéralisation du compte capital et d'un intérêt accru pour les investissements extérieurs, les investissements étrangers directs de la Chine finiront par surpasser ceux du Canada.

•(1015)

Le président: La création de cette plaque tournante aura-t-elle une grande incidence sur les investissements canadiens en Chine?

M. Rob Stewart: Voilà la différence. Grâce au programme des investisseurs institutionnels étrangers agréés, nous avons obtenu l'autorisation d'investir directement en Chine. Le plafond du programme est actuellement de 50 milliards de dollars, ce qui est proportionnellement comparable à celui convenu avec d'autres pays. Le programme pourrait toutefois croître avec le temps, au fil de la libéralisation des Chinois. Comme notre confrère de l'ICBC l'a dit, la Chine sera entièrement libéralisée en temps voulu, mais nous pouvons déjà faire une chose qui était interdite auparavant.

Le président: Voulez-vous commenter brièvement, monsieur Zhu?

M. MingXuan (William) Zhu: La réponse me convient.

Le président: Merci.

Chers collègues, je pense que nous avons le temps de faire une série d'interventions de quatre ou cinq minutes.

Monsieur Cullen, s'il vous plaît.

M. Nathan Cullen: Je vous remercie tous.

Du côté de la Chine, monsieur Zhu, comprend-on clairement les règles en matière d'investissement étranger direct du Canada par rapport à celles de la Chine, surtout en ce qui a trait aux sociétés d'État? Lorsque vous discutez avec des sociétés d'État chinoises qui souhaitent investir au Canada, comprenez-vous fort bien les règles en vigueur?

M. MingXuan (William) Zhu: Il est beaucoup question de sociétés d'État, mais j'aimerais vous expliquer pourquoi elles investissent à l'étranger. C'est surtout parce qu'elles ont le capital, la vision et les ressources humaines pour le faire. Elles rencontrent encore bien des obstacles à l'investissement étranger, mais puisqu'elles ont les ressources, elles sont les premières à faire le saut. Je pense que les entreprises de taille moyenne vont leur emboîter le pas et investir elles aussi à l'étranger afin d'explorer les marchés d'autres pays. La question ne se limite donc pas aux sociétés d'État.

M. Nathan Cullen: Ma question portait plutôt sur une société d'État chinoise. Votre banque est-elle en mesure de la conseiller quant aux règles, aux limites et à l'ouverture du Canada?

M. MingXuan (William) Zhu: Oui. La stratégie de notre banque au Canada n'est pas de faire concurrence à la BMO ou à d'autres grandes banques. Nous ne sommes pas en mesure de le faire. Nous voulons vraiment aider notre banque mère en Chine, qui est la plus importante là-bas, à nouer un partenariat stratégique avec des homologues sur place dans le but de jeter un pont entre les secteurs de l'investissement et du commerce des deux pays.

M. Nathan Cullen: Prenons un exemple. Disons que vous conseillez une société d'État chinoise qui souhaite faire l'acquisition d'une société énergétique au Canada; croyez-vous que ce soit permis à l'heure actuelle, dans le cas d'une société pétrolière?

M. MingXuan (William) Zhu: Oui, je dirais que tout dépend du genre de société dont elle souhaite faire l'acquisition... Il faut être prudent. Il faut comprendre différentes circonstances, mais nous encourageons les sociétés à le faire. Il y a encore de nombreuses possibilités d'investissement au Canada.

M. Nathan Cullen: Merci.

Monsieur Chilcott, pour faire suite à la question de M. Rajotte, je sais que vous ne considérez pas le mécanisme comme étant une garantie à certains investissements. S'agit-il de 20 ou 30 milliards de dollars qui ont été gagnés par les banques?

M. Paul Chilcott: On parle de 200 milliards en renminbis ou de 30 milliards de dollars canadiens.

M. Nathan Cullen: Le mécanisme ressemble à un filet de sécurité, si vous voyez ce que je veux dire. Comme vous l'avez dit, il a déjà été mis à la disposition des banques, mais n'a jamais servi. Lors de la dernière grave crise financière mondiale, le Canada a fait preuve d'une grande prévoyance et a eu de la chance.

Lorsque vient le temps de comprendre les décisions du gouvernement chinois à l'égard de sa devise, la Chine me semble peut-être moins transparente que d'autres pays avec lesquels nous avons déjà conclu une entente en matière d'échange. Pourquoi ne s'agit-il pas d'une garantie? Pourquoi mettre cet argent à la disposition des banques si ce n'est dans l'éventualité de l'utiliser en temps de crise?

M. Paul Chilcott: L'argent pourrait éventuellement être injecté au système canadien sous forme de prêt garanti. De ce point de vue, la banque centrale n'est jamais plus qu'un fournisseur de liquidité qui prête contre une garantie. Elle peut être une institution prêteuse de liquidité en dernier recours, mais n'offre aucune garantie au crédit. Voilà la distinction que je faisais.

M. Nathan Cullen: Je comprends. J'essaie d'imaginer une situation. La banque a réfléchi et décidé stratégiquement de mettre ces 30 milliards de dollars à la disposition des banques pour des scénarios très précis, au cas où une institution financière canadienne serait surexposée à un risque impossible à gérer. J'essaie d'imaginer un scénario où une banque s'exposerait à un risque majeur en Chine — je ne parle certainement pas de la banque de M. Gavsic puisqu'elle est beaucoup trop futée...

Il semble que le marché du logement chinois soit gravement perturbé pour diverses raisons. Si une banque canadienne s'exposait jusqu'à ne plus avoir de liquidités — veuillez m'arrêter si mon scénario est tout simplement impossible —, la Banque du Canada garantirait les actifs pour empêcher la faillite de l'institution ou de plusieurs institutions.

• (1020)

M. Paul Chilcott: Eh bien, ce sont ici des pertes sur créances qui auraient mené à la faillite. C'est un problème de manque de capitaux. Or, la banque centrale ne peut intervenir qu'en cas de problème de liquidité, et non pas de crédit. Dans le cas de la dernière crise financière, certains pays ont activé leurs swaps auprès de la Réserve fédérale américaine parce qu'ils manquaient de liquidités en dollars américains sur leur territoire. L'objectif n'était de sauver aucune institution, mais les banques centrales traversaient une crise locale de liquidités et accordaient des prêts sur garantie à cette fin. Il s'agit en quelque sorte de l'intervention normale d'une banque centrale en présence d'une crise de liquidités. Or, les pertes sur créance entraînant un manque de capitaux nécessitent des mesures différentes de gestion de crise.

Le président: Merci, monsieur Cullen.

C'est maintenant au tour des conservateurs, et trois députés souhaitent intervenir. J'ignore qui est le premier.

Est-ce vous, monsieur Richards?

M. Blake Richards: Oui. Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai peut-être mal compris, mais je doute d'avoir entendu parler du calendrier de mise en oeuvre du centre, qui est selon moi un aspect fondamental de notre étude. Il manque encore un certain nombre d'éléments, bien entendu, et vous en avez tous parlé dans une certaine mesure. Je sais que bon nombre ont été intégrés au calendrier, mais quelqu'un peut-il me donner une idée de ce qui est déjà en place, de ce qu'il reste à faire et du temps qu'il faudra avant que le centre ne soit pleinement fonctionnel?

M. MingXuan (William) Zhu: En ce qui concerne les fonctions de compensation, notre banque est prête. Les systèmes ont été mis en place à la fin du mois, alors de concert avec nos pairs locaux, nous préparons l'ouverture des comptes et nous travaillons avec le BSIF afin d'obtenir son autorisation finale. Nous prévoyons tenir une cérémonie de lancement le 23 mars. Cela dit, à ce jour, ces activités sont déjà autorisées à Singapour, au Luxembourg et à Doha. Par conséquent, notre système est bien huilé. La fonction de compensation n'est qu'une petite partie et constitue un élément fondamental du centre d'échange du renminbi; c'est pourquoi il fallait créer davantage de produits et de services. Notre banque représente une petite partie, et elle sera dirigée par les grandes banques locales qui fourniront ce genre de services et de produits à leurs clients au Canada.

M. Blake Richards: Merci.

Monsieur le président, vous avez dit que d'autres collègues souhaitaient prendre la parole, alors pour permettre à tout le monde de poser des questions, je vais céder mon temps à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren: Merci, monsieur le président.

J'aimerais donner suite aux questions du président, et je m'adresse ici à tous les témoins.

On a indiqué que le rapport des investissements était d'environ quatre pour un. Le déséquilibre commercial a un rapport semblable. Je comprends qu'il y a certaines choses qui peuvent être produites à bien meilleur marché en Chine. Je comprends le système de marché libre et j'en suis d'ailleurs un grand adepte. Je pense que c'est ce qui peut permettre au monde entier d'être plus prospère... surtout en cette période.

Toutefois, qu'est-ce qui nous indique que les Chinois vont investir au Canada? Quel avantage allons-nous en tirer? Oublions les investissements. Je représente une région dans le sud-ouest de l'Ontario qui a été durement touchée par les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier, alors je veux m'assurer que nous pouvons offrir aux Chinois ce dont ils ont besoin.

J'ai parlé hier au ministre de l'Agriculture, et il m'a indiqué qu'il y avait plus d'un milliard de Chinois. Si chaque personne mange un autre hamburger et boit une autre bière, nous ne serons pas en mesure de répondre à leurs besoins. À quel moment ces échanges commerciaux se concrétiseront-ils? Je comprends le commerce auquel participent les banques, mais mes électeurs comprennent la situation à l'échelle locale. Ce n'est pas difficile.

Pour conclure, j'aimerais revenir sur ces navires de COSCO. Il s'agissait de nouveaux navires. Toutefois, on entend deux histoires ici. Tout d'abord, il y a le fait que huit navires mis hors service transportent des marchandises. Ces marchandises sont acheminées en Amérique du Nord — et au reste du monde, je présume —, mais à quel moment commencerons-nous à voir ce type d'échanges? À quel moment les Chinois achèteront-ils les produits que nous pouvons leur offrir? J'aimerais savoir en quoi cet accord permettra d'améliorer les choses à cet égard.

Mes questions s'adressent à quiconque veut y répondre.

• (1025)

Le président: Monsieur Hall.

M. Peter Hall: Sachez que personne ne peut prédire l'avenir, mais nous essayons d'effectuer des prévisions avec le plus d'exactitude possible. La Chine connaît actuellement une transformation qui dépend étroitement de la croissance mondiale. En ce moment, c'est la grande question. Lorsqu'on voit des navires mis hors service et un commerce d'exportation qui faiblit, on est amené à se poser des questions.

Toutefois, à l'heure actuelle, l'économie américaine gagne en vigueur et prend les devants. Tous les yeux sont rivés sur la façon dont cette croissance se répercutera sur le reste du monde. Nous sommes dans l'incertitude pour l'instant, alors il est très difficile de dire si la situation commerciale de la Chine va s'améliorer. Le gouvernement tient beaucoup à privilégier la consommation au commerce, et il est fondamental qu'il procède à ce changement. Alors que l'incertitude persiste, il est particulièrement difficile de faire baisser le taux d'épargne à l'intérieur de la Chine, mais c'est une mesure qui s'avère nécessaire.

Lorsqu'il s'agit des électeurs ici au Canada, je pense qu'il y a une tendance en Chine qu'il ne faut pas perdre de vue: le vieillissement de la population. Ce problème va nuire à sa capacité de produire des biens et des services pour elle-même et pour le reste du monde. De ce fait, les salaires sur la côte ont augmenté de 18 à 19 % par année au cours des six dernières années. La Chine cherche à investir ailleurs dans le monde afin de créer des capacités pour elle-même. Elle recherche des ressources, de la main-d'œuvre et toutes sortes de choses qui lui permettront d'effectuer des investissements stratégiques à l'étranger.

Où que nous soyons, dans le sud-ouest de l'Ontario ou ailleurs au Canada, c'est une tendance dont il faut tenir compte. La Chine investira dans le secteur manufacturier de différents pays. J'ignore dans quelle mesure cela est reflété dans les 5 milliards de dollars au Canada, mais c'est le contexte.

Le président: Merci, monsieur Van Kesteren.

Je cède maintenant la parole à M. Brison

L'hon. Scott Brison: Outre les occasions évidentes d'exportation de ressources naturelles vers la Chine, selon vous ou EDC, quels sont les secteurs qui présentent un potentiel de croissance pour les exportations canadiennes vers la Chine?

M. Peter Hall: C'est une excellente question.

Je pourrais vous parler de plusieurs secteurs. Les exportations à forte valeur ajoutée font actuellement défaut, particulièrement dans le secteur de l'automobile. La machinerie et l'équipement représente un débouché pour nous, mais je crois que c'est dans le secteur agroalimentaire que les possibilités sont les plus intéressantes. Je reviens à l'exemple de chaque personne qui consomme un hamburger de plus ou une bière de plus. C'est ce qui caractérise le problème auquel la Chine est confrontée. Lorsqu'on voit le rythme de croissance de la classe moyenne en Chine — le taux annuel est supérieur à celui de la population canadienne en général —, il est très difficile d'imaginer toute l'ampleur de la situation.

Cet accroissement de la richesse se traduit donc par une augmentation de la consommation, mais aussi par une plus grande qualité de la consommation, à commencer par l'alimentation. Les gens mangent plus de viande. Cette croissance exerce donc des pressions considérables sur la chaîne alimentaire mondiale. Je pense que c'est un facteur important. Nous savons que la Chine cherche déjà à obtenir des produits agroalimentaires du Canada.

L'hon. Scott Brison: Dans l'industrie agroalimentaire, l'aquaculture et le développement de nouvelles technologies dans le secteur de l'aquaculture durable et ce genre de choses sont très intéressants.

M. Peter Hall: Sauf le respect que je vous dois, un de mes amis chinois m'a dit un jour que les Chinois mangeaient de tout.

• (1030)

L'hon. Scott Brison: Très bien.

En 2013, le gouvernement de la Colombie-Britannique est devenu le premier gouvernement étranger à émettre des obligations libellées en renminbi. Y a-t-il des chances que les autres gouvernements provinciaux emboîtent le pas à la Colombie-Britannique dans le futur?

M. C.J. Gavsie: Effectivement, la Colombie-Britannique a procédé à l'émission d'obligations dim sum libellées en CNH afin de donner aux investisseurs la possibilité de mieux gérer le risque de change tout en maintenant un niveau d'endettement élevé pendant une courte période de temps. Elle a ensuite lancé sa deuxième émission d'obligations. Si je ne me trompe pas, EDC s'est également aventuré dans ce marché à quelques reprises.

Je crois que cela va créer des possibilités extraordinaires. Selon ce que m'ont dit certains collègues, le montant des émissions d'obligations dim sum émises l'an dernier était supérieur à celles libellées en dollars américains. Ces obligations suscitent donc beaucoup d'intérêt parmi les investisseurs à l'échelle mondiale. Il en est de même pour la dette canadienne détenue par des étrangers. Nous pouvons sans aucun doute émettre plus d'obligations de ce type.

Lorsque les entreprises canadiennes acceptent des dettes en CNH ou en renminbis, le font-elles de façon symbolique? Je crois que c'était le cas pour certaines émissions d'obligations; les entreprises voulaient démontrer à leurs investisseurs qu'elles étaient prêtes à le faire. Toutefois, à mesure que les entreprises auront un besoin de financement en renminbis, je crois que cela favorisera les investissements.

L'hon. Scott Brison: Savez-vous si d'autres provinces envisagent d'emboîter le pas à la Colombie-Britannique...

M. C.J. Gavsie: Je sais que plusieurs provinces et entreprises canadiennes y ont songé, mais elles doivent avant tout s'assurer que c'est rentable pour elles, particulièrement lorsqu'on convertit des CNH en dollars canadiens.

L'hon. Scott Brison: Vous avez dit tout à l'heure que les fonds de pension canadiens cherchent à investir en Chine. Avez-vous une idée des catégories d'actifs dans lesquels ils seraient intéressés à investir? S'agirait-il de l'infrastructure?

M. C.J. Gavsie: En effet, je crois que ce serait dans l'infrastructure. Je pense que ce serait principalement des dettes à court terme, étant donné que la plupart de ces fonds de pension, par l'entremise de leurs comités d'investissement, ont des règles très strictes quant à leurs investissements. Au début, il faudrait que ce soit des emprunts garantis par un gouvernement. Chose certaine, je verrais la dette des sociétés et le capital-actions ordinaire comme deuxième ou troisième niveau d'investissement.

Le président: Il vous reste une minute.

L'hon. Scott Brison: Monsieur Zhu, la CIC, c'est-à-dire la China Investment Corporation, a diminué ses activités au Canada, et à Toronto précisément, pour accroître sa présence à New York.

Selon vous, qu'est-ce que cela signifie sur le plan des investissements chinois au Canada dans le contexte actuel?

M. MingXuan (William) Zhu: On y pense.

Cela est peut-être lié au rendement de cet investissement au Canada. Pour ce qui est de son portefeuille, New York présente peut-être des possibilités intéressantes. La décision de se réinstaller ou pas reste à venir, mais je pense qu'on continuera d'investir au Canada également, peu importe où se trouve le siège social en Amérique du Nord.

Le président: Merci, monsieur Brison.

Je cède maintenant la parole à M. Adler.

M. Mark Adler: Merci, monsieur le président.

Monsieur Gavsie, tout d'abord, je tiens à vous féliciter et aussi à vous remercier pour tous les efforts que vous avez déployés dans la création de cette plaque tournante. Je sais que vous avez joué un rôle clé dans cette initiative.

Le 8 novembre dernier, votre banque a émis un communiqué de presse à la suite de la création de la plateforme de négociation, et je vous cite:

Nous remercions le premier ministre et sa délégation de leurs efforts pour la réussite de ce projet. Le secteur bancaire canadien a déjà été classé au premier rang mondial quant à sa solidité au cours des sept dernières années par le Forum économique mondial, et Bloomberg a classé le Canada au deuxième rang dans son classement des destinations les plus intéressantes pour les entreprises. En devenant une plaque tournante pour la négociation du RMB, nous augmenterons la diversité de notre secteur financier, ce qui fera du Canada un pays encore plus intéressant pour investir et faire des affaires.

Je tenais à le mentionner.

Monsieur Hall, vous avez indiqué tout à l'heure qu'environ 5 % des entreprises canadiennes étaient au courant de la création de cette

plaque tournante. Le régime institutionnel a été établi. La plateforme est en place. Le gouvernement a joué un rôle important dans la création de cette plaque tournante, ainsi que M. Gavsie et la BMO.

Comment peut-on augmenter cette proportion à 40, 50 ou même 60 %, et à qui revient cette responsabilité? Est-ce le rôle du gouvernement ou du secteur privé? Si c'est le rôle du secteur privé, quel est le plan de match?

• (1035)

M. Peter Hall: Je ne crois pas que ce soit mon rôle d'exposer le plan de match, ni que je puisse parler au nom d'EDC à ce sujet.

Selon les sondages que nous avons menés, l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les exportateurs canadiens lorsqu'ils veulent tirer parti des occasions qui se présentent à l'étranger, c'est le manque d'information. Ils ne connaissent pas tous les outils qui sont à leur disposition pour leur permettre de fonctionner dans un marché donné ni les risques auxquels ils s'exposent dans ce marché. Cela dit, nous estimons qu'il est de notre devoir de donner de l'information aux exportateurs canadiens. Nous le disons ouvertement lorsque nous sommes sur le point de cerner de nouveaux débouchés et, autant que possible, nous guidons les exportateurs dans le cadre du processus. Je ne vois pas comment nous ne pourrions pas être concernés lorsqu'il s'agit de communiquer de l'information sur la création d'une plaque tournante.

M. Mark Adler: EDC joue un rôle très utile à cet égard. Je le reconnais, et je les remercie pour leur travail.

Monsieur Gavsie, qu'en est-il de votre côté?

M. C.J. Gavsie: La collaboration se poursuit entre le secteur public et le secteur privé. Nous en avons discuté, au sein du groupe de travail, avec des représentants du ministère fédéral des Finances et leurs homologues provinciaux. Chose certaine, nous devons travailler de concert. M. Hall a parlé de la sensibilisation, alors nous travaillons ensemble, par l'entremise de la TFSA et d'AvantageBC, pour offrir des programmes de sensibilisation au fonctionnement de la plaque tournante, au type de produit qui convient aux différentes entreprises et aux tendances au sein de l'industrie. Nous essayons de former un groupe de l'industrie. Nous ne voulons pas être qu'une simple banque, mais plutôt un groupe qui sera composé de nombreux intervenants, issus tant du secteur public que du secteur privé.

Nous avons tenu une conférence la semaine dernière, à Montréal, à l'intention des entreprises clientes de la Banque de Montréal. Je n'avais jamais vu les sociétés aussi bien informées et poser autant de questions. Je considère qu'il faut simplifier la façon dont on présente les choses, mais selon moi, l'information fait son chemin dans le secteur, peu importe la taille de l'entreprise. Toutes les sociétés, quel que soit le secteur, semblent se demander ce qu'elles peuvent en retirer. On peut voir quels en seront les avantages pour le Canada, mais chaque société se demande ce qu'elle a à gagner.

M. Mark Adler: D'accord, merci.

Monsieur le président, je crois que j'ai terminé. On a répondu à ma question.

Le président: J'en suis ravi parce que j'ai moi-même une dernière question.

Monsieur Hall, vous avez parlé brièvement de vos deux émissions d'obligations en renminbis et vous avez dit que vous étiez disposé à nous donner plus de détails à ce sujet. Mon temps est limité, mais pourriez-vous nous en dire davantage là-dessus?

M. Peter Hall: Nous avons réalisé la première émission d'obligations en juillet 2013, d'une valeur nominale de 101 millions de renminbis, soit l'équivalent de 16 millions de dollars américains, sur 12 mois à 2,1 %. Il y a eu une autre émission d'obligations, en novembre 2014, d'une valeur de 306 millions de renminbis ou de 50 millions de dollars, sur 18 mois à 2,5 %. On a indiqué plus tôt que l'émission de certaines obligations était symbolique, et je dirais que c'était le cas pour ce qui est de la mise en oeuvre de ces obligations en transactions réelles. D'après ce que je comprends, le pipeline n'était pas disponible à ce moment-là, mais nous voulions indiquer que nous étions disposés à participer à ce marché, et c'était une façon

pour nous de poser un jalon et de dire que nous étions prêts à aller de l'avant.

Le président: D'accord, merci.

Je tiens à remercier tous nos témoins pour cette séance très intéressante. Je vous remercie infiniment pour vos observations et vos réponses à nos questions. Si vous avez d'autres renseignements à nous transmettre, n'hésitez pas à communiquer avec la greffière, qui nous les fera parvenir.

Merci à vous, chers collègues.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>